



Synthèse naturaliste

Espaces naturels sensibles en Essonne

2017

INTRODUCTION

Au titre de sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Conseil départemental de l'Essonne acquiert des sites afin de les soustraire à la pression foncière et les valoriser. Ces espaces sont ensuite réhabilités, étudiés et aménagés afin de les ouvrir au public. L'enjeu final est de restaurer et de maintenir la fonctionnalité de ces milieux et les connexions entre eux.

Avec 25% de son territoire occupé par des milieux naturels, l'Essonne possède une biodiversité riche et variée. Des paysages aussi différents que des marais, des pelouses calcicoles, des platières gréseuses ou bien encore des forêts coexistent.



Dans la continuité des précédents rapports rédigés depuis 2000, cette présente version présente une synthèse de toutes les observations réalisées en 2017 par les agents du Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles, les bureaux d'études missionnés par le Département, les associations naturalistes, mais également tous les naturalistes amateurs ou spécialistes.

Toutes les observations sont issues des deux bases de données naturalistes franciliennes CETTIA et FAUNE Ile-de-France.



SOMMAIRE

I – PRÉSENTATION DES SITES DÉPARTEMENTAUX	5
A – Marais des basses vallées de l’Essonne et de la Juine	5
B – Forêts départementales	8
C – Réserve Naturelle Nationale des Sites géologiques	9
D – Autres Espaces Naturels Sensibles	10
II – SYNTHÈSE FAUNISTIQUE	12
A – Les oiseaux	13
<i>Liste alphabétique complète des 197 espèces observées</i> <i>sur les sites départementaux</i>	27
B – Les mammifères	28
■ Chiroptères.....	28
▶ <i>Champignonnières d’Etampes</i>	28
▶ <i>Caves de Sermaise</i>	29
■ Rongeurs.....	30
■ Autres mammifères.....	31
C – Les insectes	32
■ Les odonates.....	32
■ Les lépidoptères.....	35
▶ <i>Rhopalocères (Papillons de jour)</i>	35
▶ <i>Hétérocères (Papillons de nuit)</i>	36
■ Les coléoptères.....	38
■ Les autres insectes saisis sur CETTIA.....	39
D – Les reptiles	40
E – Les amphibiens	41
III – SYNTHÈSE FLORISTIQUE	43
Remerciements	47
Annexe 1 : liste des sites départementaux (classement par commune)	48
Références bibliographiques	50

I – PRÉSENTATION DES SITES DÉPARTEMENTAUX¹

A – Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine

Situés au contact de l'agglomération parisienne, les Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine couvrent environ 800 hectares, à 30 km au sud de la capitale.

Il s'agit de sites remarquables sur le plan de la faune et de la flore dont certains font l'objet de plusieurs mesures de protection :

- Espace Naturel Sensible (ENS),
- Site Natura 2000 : Zone de Protection Spéciale (ZPS) et Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre des Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats »,
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope depuis 1994,
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de types 1 et 2.



1. Tableau récapitulatif des sites en annexe, p. 48.

Les sites départementaux des basses vallées de l'Essonne et de la Juine recouvrent :

Marais de Misery à Echarcon/Vert-le-Petit – 88 ha – partiellement ouvert au public (observatoire des Gravelles),

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 86 ha – partiellement ouvert au public (observatoires des Moines et des Pointes),

Parc de Fontenay à Fontenay-le-Vicomte – 38 ha – site fermé au public en 2017 (en cours d'aménagement)

Marais de Fontenay-aval à Fontenay-le-Vicomte/Menecy – 70 ha – fermé au public

Marais de Fontenay-amont à Ballancourt-sur-Essonne et Fontenay-le-Vicomte – 38 ha – site non aménagé

Fort l'Oiseau à Menecy – 18 ha – fermé au public

Marais d'Itteville : 85 ha – partiellement ouvert au public (observatoires du Blongios, des Fauvettes et de Lavau),

Domaine de Montauger à Lisses/Villabé – 15 ha – ouvert au public,

Coteau de Villoison à Lisses et Villabé – 3 ha – site non aménagé

Coteau de Montblin à Lisses – 23 ha – site non aménagé

Marais du Grand Montauger à Lisses – 9 ha – ouvert au public

Clos de Montauger à Villabé – 3,5 ha – fermé au public / en cours d'aménagement

Marais de la Grande Ile à Menecy – 10 ha – ouvert au public

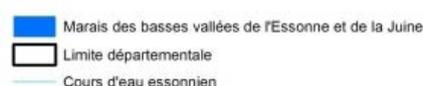
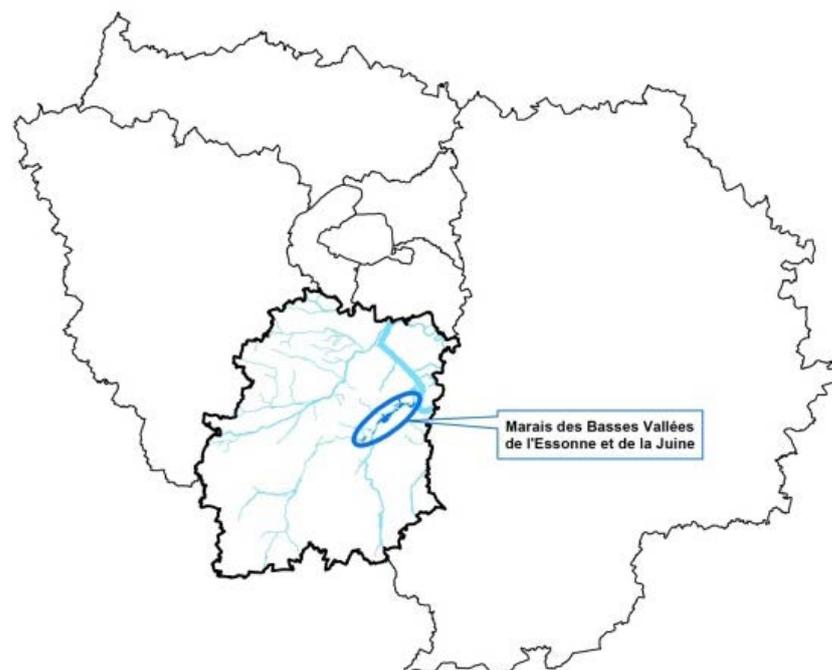
Cave au Renard à Echarcon – 4,5 ha – ouvert au public

Prairie sous l'Eglise à Echarcon – 4 ha – ouvert au public

Isle Rouge à Echarcon – 1,7 ha – ouvert au public

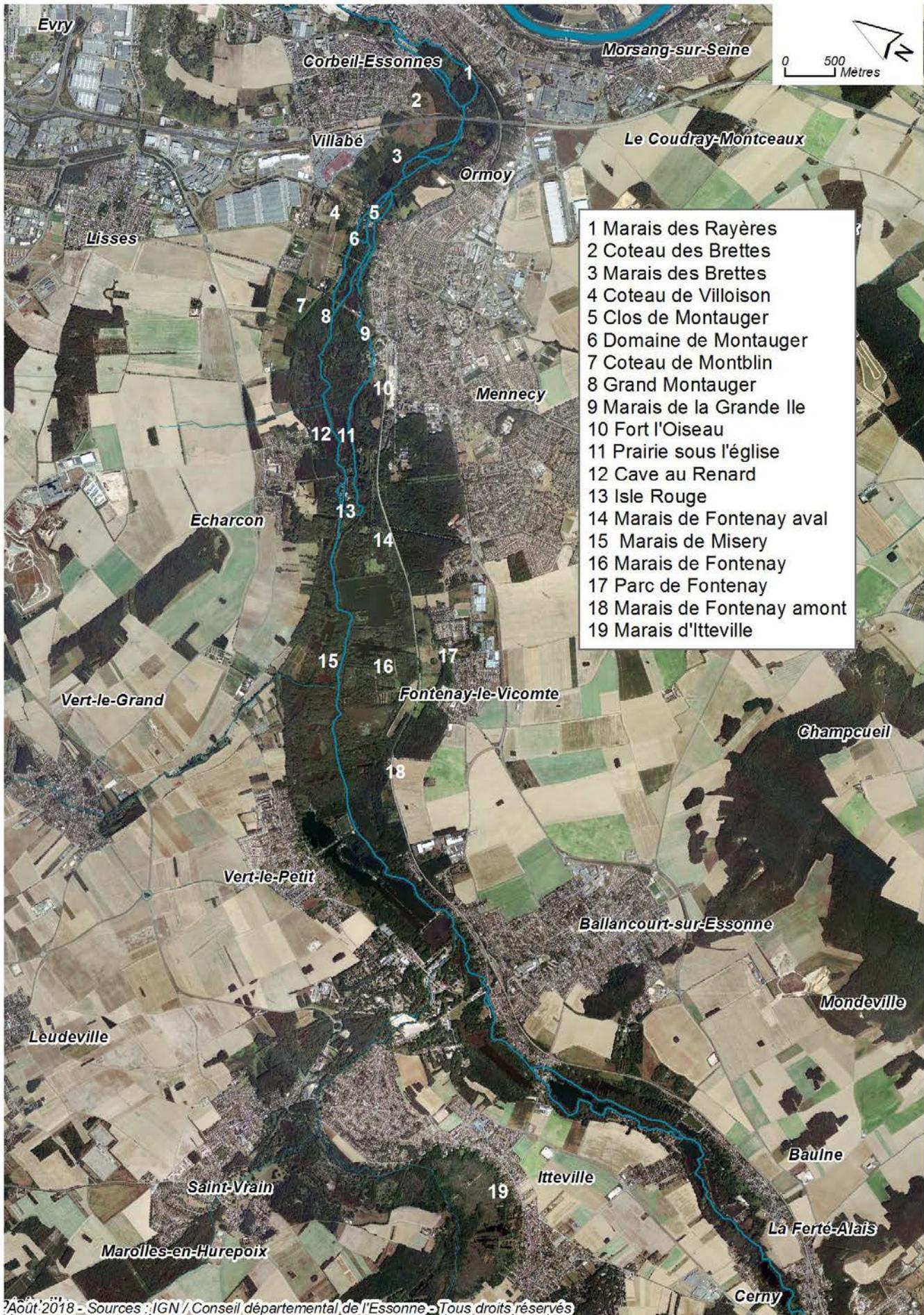
Coteaux des Brettes et Marais des Brettes à Villabé – 11 ha – site non aménagé

Marais des Rayères à Corbeil-Essonnes et Villabé – 33 ha – site non aménagé



Octobre 2015 - Sources IGN / CG 91
Reproduction interdite

Localisation des ENS dans la vallée de l'Essonne



2 Août 2018 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Tous droits réservés

B – Forêts départementales

Les forêts départementales sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF). Chacune d'entre elles est pourvue d'un Plan d'aménagement forestier, validé par le Département et la Préfecture. Ce document cadre définit sur plusieurs années, les préconisations de gestion et d'entretien pour garantir une gestion sylvicole durable et respectueuse de la biodiversité.

Forêt du Bois des Grais à Villiers-le-Bâcle – 19 ha,

Forêt de Bellejame à Marcoussis – 22 ha,

Forêt de la Coudraye à Champcueil – 53 ha,

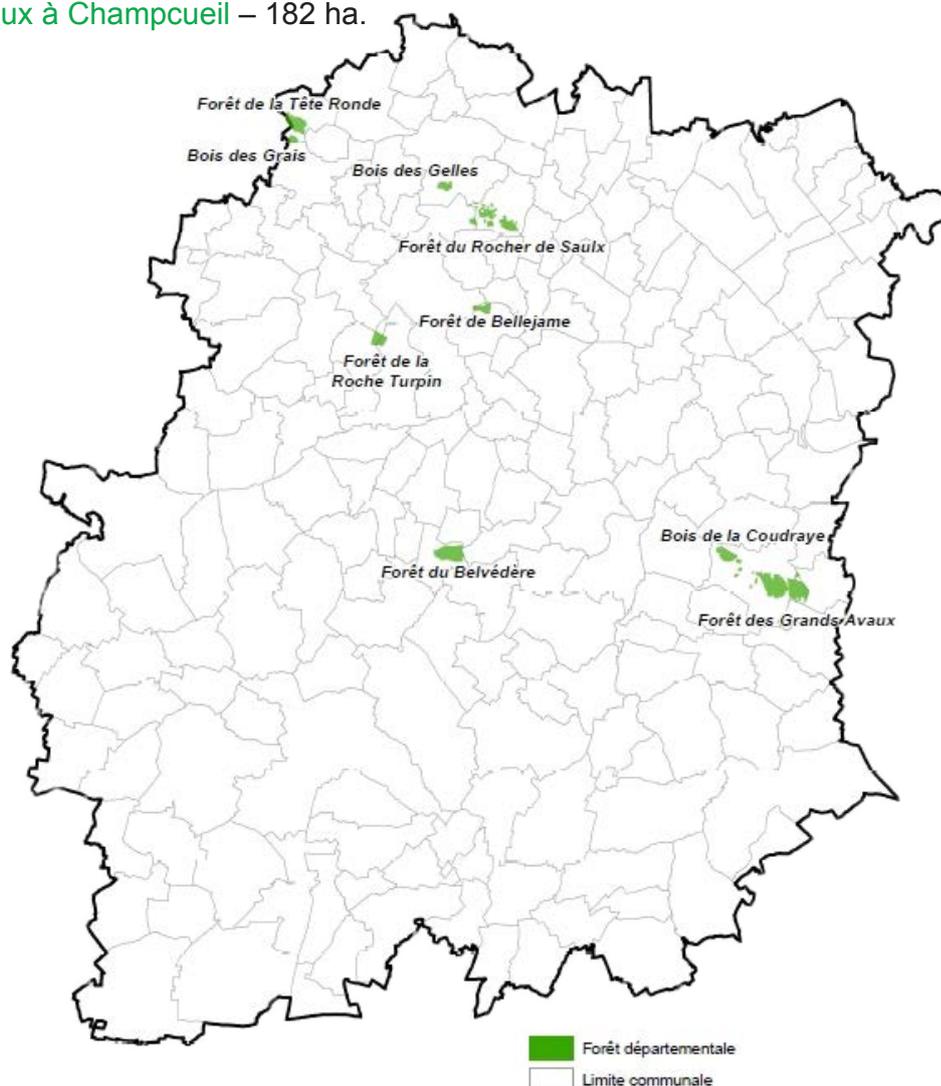
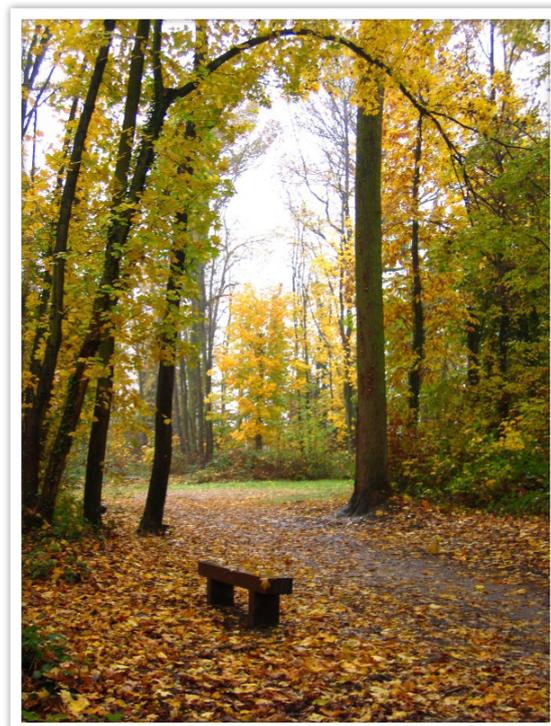
Forêt de la Tête Ronde à Villiers-le-Bâcle – 56 ha,

Forêt du Belvédère à Chamarande – 87 ha,

Forêt du Rocher-de-Saulx à Saulx-les-Chartreux – 98 ha,

Forêt de la Roche-Turpin à Bruyères-le-Châtel et Fontenay-les-Briis – 123 ha,

Forêt des Grands-Avaux à Champcueil – 182 ha.



C – Réserve Naturelle Nationale des Sites géologiques

Elle est composée de 13 sites géologiques ouverts au public (exceptées les Carrières de Lunézy et du Mississippi) :

Carrière des Sablons à Auvers-Saint-Georges – 1 ha

Coteau des Verts-Galants à Chauffour-les-Etréchy – 2,3 ha

Butte du Puits à Villeneuve-sur-Auvers – 7,4 ha

Carrière du Mississippi à Morigny-Champigny – 11,1 ha

Sablère de Villemartin à Morigny-Champigny – 0,3 ha

Les Monceaux à Morigny-Champigny – 0,8 ha

Four blanc à Chalo-Saint-Mars – 1,4 ha

Sablère de la Grouette des Buis à Chalo-Saint-Mars – 1,3 ha

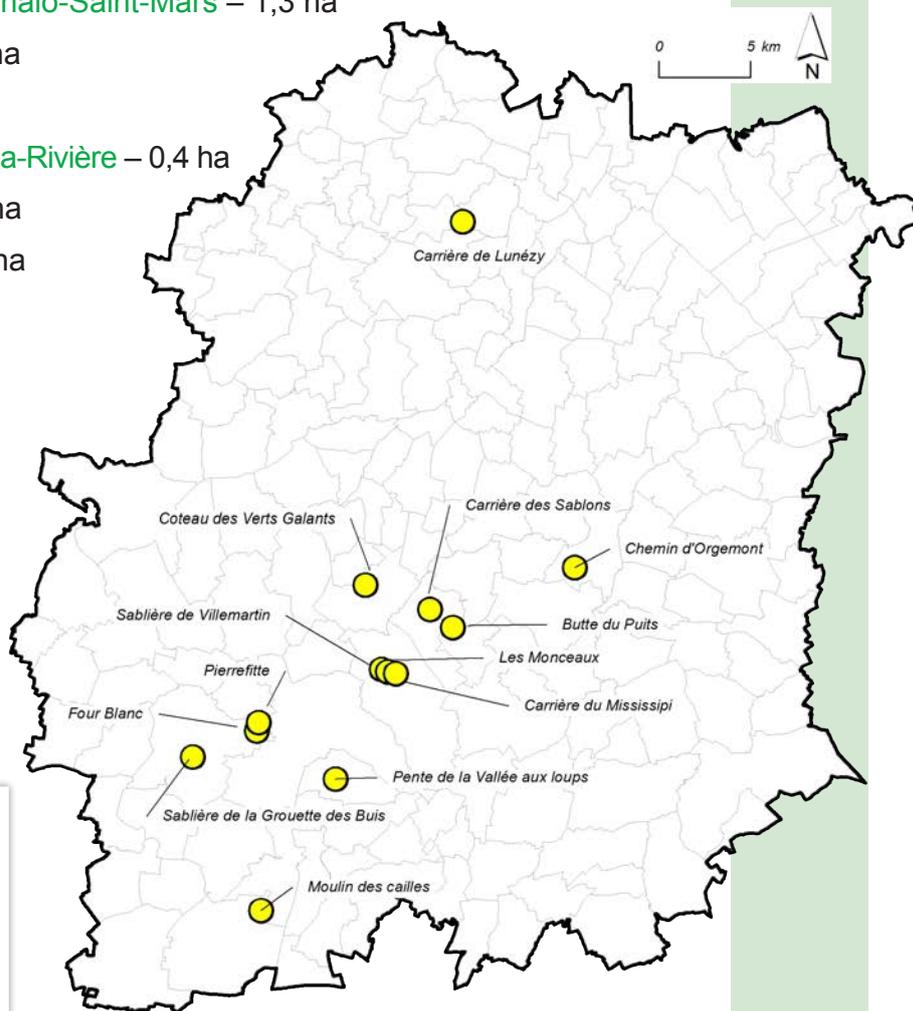
Moulin des caillles à Méréville – 0,5 ha

Pierrefitte à Etampes – 0,8 ha

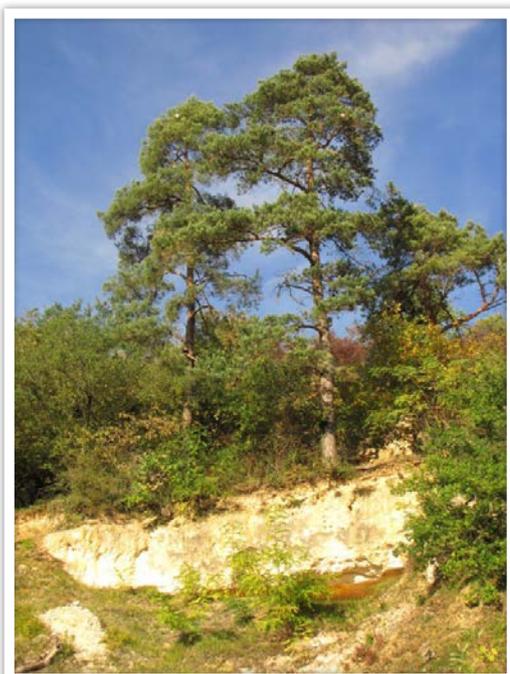
Pente de la vallée aux loups à Ormoy-la-Rivière – 0,4 ha

Carrière de Lunézy à Villejust – 0,7 ha

Chemin d'Orgemont à Itteville – 0,3 ha



Juillet 2018 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne / Conservatoire des ENS - Tous droits réservés



D – Autres Espaces Naturels Sensibles

Caves de Sermaise – 0,1 ha – site fermé au public

- ➔ caves abritant des chiroptères en hibernation

Champignonnières d'Etampes – 0,4 ha – site fermé au public

- ➔ Galeries souterraines abritant des chiroptères en hibernation

Boucle du Gord à Boussy-Saint-Antoine – 1,3 ha – site ouvert au public

- ➔ Boisement humide, bord de l'Yerres

Pelouse de Mocque-Bouteille à Valpuiseaux – 2 ha – site ouvert au public

- ➔ Pelouse calcicole et boisement

Butte Hébert à D'Huison-Longueville – 10 ha – site ouvert au public

- ➔ Forêt, carrières de sable et grès

Marais des Rabiers à Prunay-sur-Essonne – 11 ha – site non aménagé

- ➔ Roselière, boisement et prairie humide

Coteaux de Pierrefitte à Etampes et Saint-Hilaire – 11 ha – site ouvert au public

- ➔ Pelouse calcicole et boisement

Domaine de Bellevue à Moigny-sur-Ecole – 13 ha – site ouvert au public

- ➔ Forêt, platière, pelouses

Marais de Vaujouan à Etampes – 15 ha – site non aménagé

- ➔ Boisement humide

Domaine des Buys à Puisselet-le-Marais – 17 ha – site ouvert au public

- ➔ Pelouse calcicole et boisement

Domaine des Coudrays à Etiolles – 39 ha – site ouvert au public

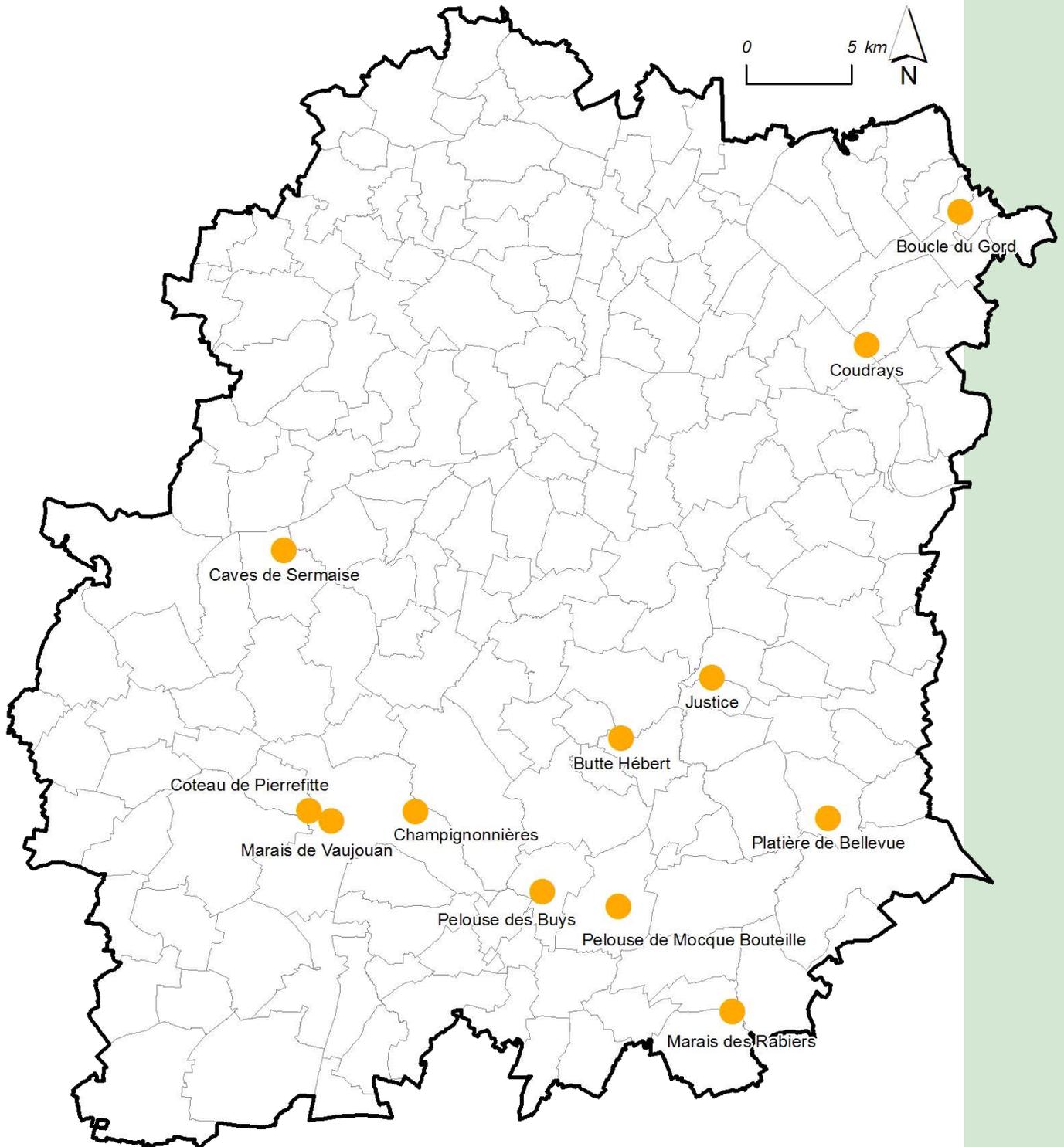
- ➔ Bords de Seine

Domaine de la Justice à La Ferté-Alais – 50 ha – site partiellement ouvert au public

- ➔ Anciennes carrières, friches



Localisation des autres ENS



Juillet 2018 - Sources : IGN / Conseil départemental de l'Essonne / Conservatoire des ENS - Tous droits réservés

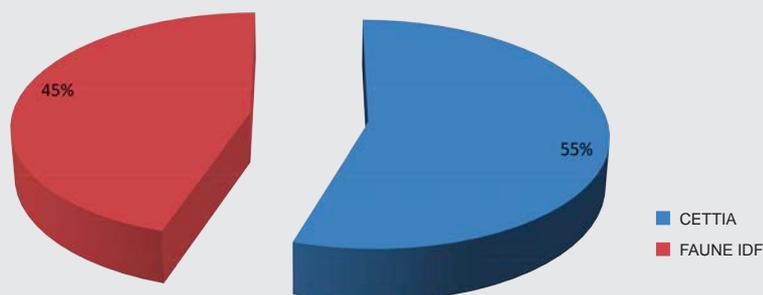
II – SYNTHÈSE FAUNISTIQUE

Les recensements des espèces animales ou végétales présentes sur les sites ont été effectués du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

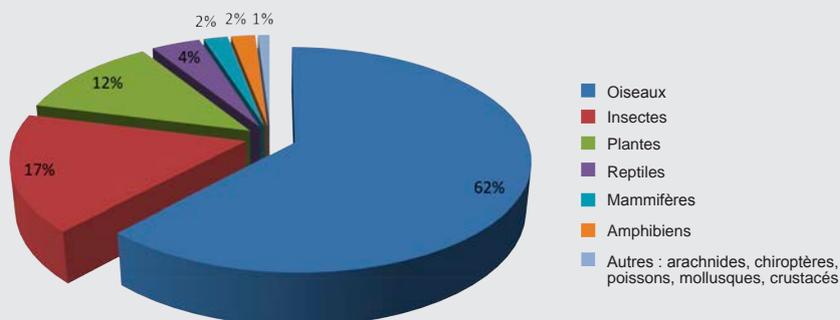
Les observations proviennent des deux bases de données en ligne franciliennes :

- CETTIA, gérée par l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB) : www.cettia.fr
- FAUNE IDF, gérée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) d'Ile-de-France : www.faune-idf.org.

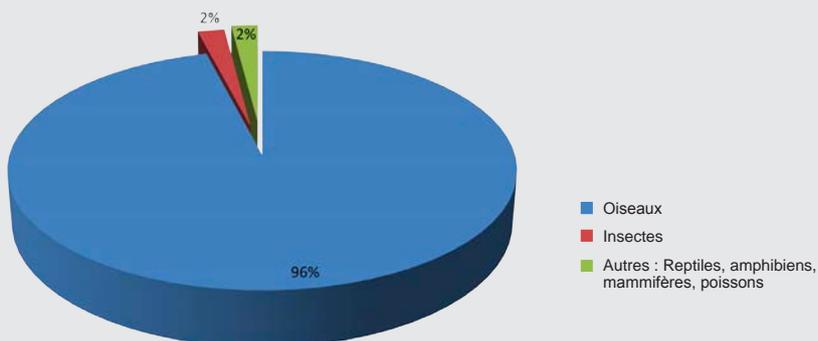
Au cours de l'année 2017, 11 296 données ont été saisies sur les différents Espaces Naturels départementaux. 6290 l'ont été dans la base CETTIA et 5006 dans la base FAUNE IDF.



Répartition des données naturalistes des ENS en 2017



Répartition des données CETTIA par groupe taxonomique en 2017



Répartition des données FAUNE IDF par groupe taxonomique en 2017

A – Les oiseaux

Les espèces de cette liste sont classées dans le nouvel ordre systématique validé par la Commission de l'avifaune française (CAF).

Les espèces d'oiseaux très communes ne sont pas traitées dans cette synthèse.

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

L'espèce est présente toute l'année dans les marais départementaux. Elle s'est reproduite sur le marais de Fontenay-le-Vicomte où 8 poussins ont été observés. Un effectif hivernal maximal a été atteint le 29 décembre, avec 17 individus.

Cygne noir *Cygnus atratus*

Un individu est observé à compter du mois d'avril et jusqu'à la fin de l'année sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.



© Bernard Nogues

Oie cendrée *Anser anser*

Un couple (d'origine non identifiée) s'est reproduit sur le marais de Misery et a donné naissance à 5 jeunes. 30 oiseaux sont notés en migration au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte, le 7 février.

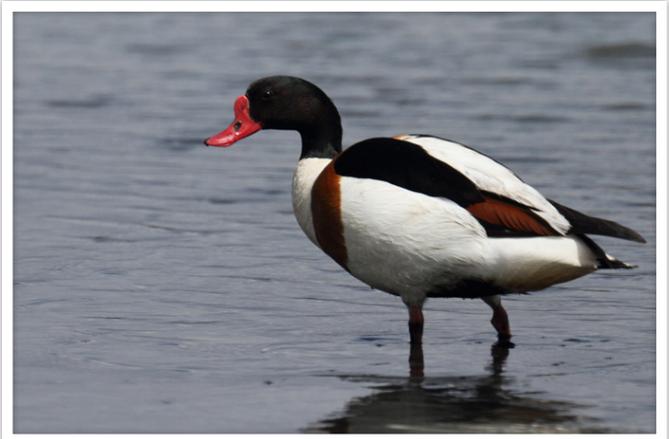
Bernache du Canada *Branta canadensis*

La population essonnienne est en légère baisse depuis 2016. Le comptage Wetlands effectué le week-end du 13 au 15 janvier 2017, a recensé 580 individus sur l'ensemble du territoire (590 en 2016 et 674 en 2015). 4 couples accompagnés de 16 jeunes se sont reproduits sur le marais de Misery. L'effectif maximal a été noté le 7 septembre sur le marais de Misery, avec plus de 200 oiseaux.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Cette espèce est observée exceptionnellement sur le territoire essonnien.

Un oiseau est noté sur le marais de Misery le 23 février et le 9 avril.



© Julien Daubignard

Canard carolin *Aix sponsa*

Beaucoup moins répandu que l'espèce suivante, cet oiseau introduit est rarement observé en Essonne. 1 mâle est noté sur le marais d'Itteville le 26 septembre.

Canard mandarin *Aix galericulata*

Cette espèce introduite est en progression au niveau régional. Comme les années précédentes, quelques observations de cet animal sont notées en période hivernale sur le marais de Fontenay-aval.

Un maximum de 10 oiseaux est recensé le 29 décembre.

Canard de Chiloe *Anax sibilatrix*

Originaire du Chili, cette espèce échappée de captivité est observée sur le marais du 12 septembre au 30 novembre.



© Alain Desbrnières

Marais de Misery – 1^{er} novembre

Canard siffleur *Anas penelope*

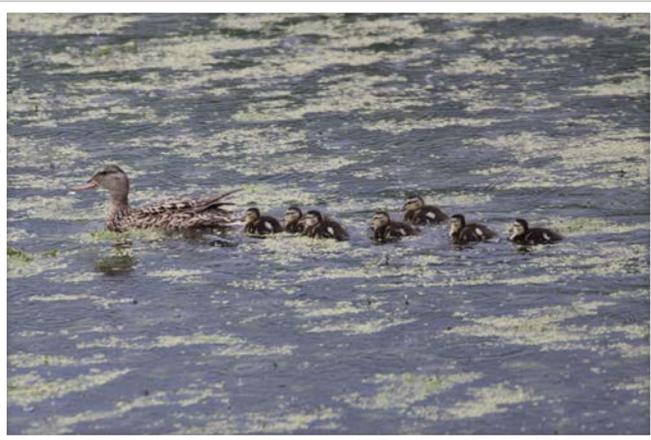
Cette espèce est maintenant présente chaque hiver sur les marais essonniers depuis 2013. Une quinzaine d'individus est observée sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte, fin 2017.

Canard chipeau *Anas strepera*

Depuis les années 2000, les effectifs hivernants sont en augmentation en Ile-de-France et notamment en Essonne où les effectifs sont les plus importants.

Les comptages hivernaux de cette année démontrent une légère baisse : 150 oiseaux environ comptés en février et décembre sur les marais de Misery et Fontenay-le-Vicomte (contre 262 en 2016).

Par ailleurs, une femelle accompagnée de 7 poussins a été photographiée le 29 juin sur l'étang aux Pointes du marais de Fontenay-le-Vicomte. Cette observation prouve ainsi la 1ère reproduction de cette espèce sur les marais essonniers. Il est à noter que moins de 10 couples nicheurs sont présents en Ile-de-France.



© Bernard Queval

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 29 juin

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

A l'inverse du Canard chipeau, les effectifs hivernants de cette espèce sont en baisse depuis 2010.

Un maximum de 60 oiseaux est observé sur le marais de Misery au début décembre. 1 mâle est noté sur le marais de Misery le 3 juin, date très tardive laissant à penser une possible reproduction.

Celle-ci est confirmée par l'observation d'une femelle sur un nid, par un bureau d'études en prospection pour le Campagnol amphibie, le 5 juillet, en limite du marais de Fontenay-le-Vicomte.

Le suivi de cette nidification n'a malheureusement pas pu être réalisé.

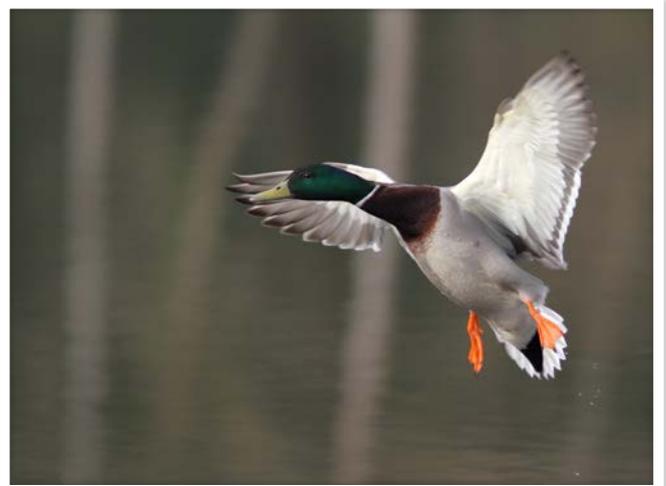


© Bernard Nogues

Marais de Misery – 30 septembre

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Le Canard colvert est observé tout au long de l'année sur l'ensemble des plans d'eau des marais départementaux. Plusieurs couples s'y sont reproduits. Un effectif maximal de 160 oiseaux a été noté le 18 juillet sur le marais de Misery.



© Julien Daubignard

Canard pilet *Anas acuta*

Une femelle de ce rare migrateur et tout aussi rare hivernant en Ile-de-France est aperçue sur l'étang des Gravelles du marais de Misery, le 12 mars.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

Cette espèce est observée en petits effectifs chaque année, lors des passages migratoires pré et postnuptiaux.

Un effectif maximal de 5 individus a été noté à Misery, le 17 avril. A souligner par ailleurs, deux dates atypiques d'observation saisies, les 6 et 17 juin.

Canard souchet *Anas clypeata*

Depuis les années 2000, cette espèce est régulièrement observée en hivernage sur les marais de la vallée de l'Essonne. Une vingtaine d'oiseaux est présent régulièrement cette année de janvier à mars, puis d'octobre à décembre. Un maximum de 40 individus est identifié à la fin du mois de février. Enfin, 2 couples ont été mentionnés à des dates tardives, ce qui pourrait laisser supposer une future nidification.



© Patrick Gabriele

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 2 mars

Fuligule milouin *Aythya ferina*

La tendance à la hausse des effectifs hivernants se confirme cette année avec un chiffre record de 210 individus sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, le 29 décembre. Alors qu'un couple s'était reproduit pour la 1^{re} fois sur le marais de Fontenay-le-Vicomte en 2016, c'est le marais de Misery qui accueille cette année une nouvelle nidification donnant naissance à 8 poussins (observés le 16 mai).



© Julien Daubignard

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Les effectifs en hivernage sont en légère baisse par rapport à l'année dernière. 40 individus maximum sont observés le 3 décembre sur le marais de Misery (81 lors du comptage Wetlands 2016). Un couple a stationné sur le marais de Misery durant la période de nidification mais aucune preuve de reproduction n'a pu être relevée.

Pour rappel, cette espèce s'était reproduite pour la première fois en 2016 sur les marais départementaux avec un couple au marais de Misery.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

L'espèce est notée toute l'année sur les marais de Misery, Fontenay et Itteville. Elle est certainement nicheuse bien que cette année aucune observation de jeunes n'ait été mentionnée. L'effectif maximum de 9 individus, est observé sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 30 novembre.



© Patrick Gabriele

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 22 mars

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Cette espèce est présente en petit nombre sur de nombreux plans d'eau de la vallée de l'Essonne. Une dizaine de couples se reproduit sur les marais départementaux.



© Patrick Gabriele

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 25 mai

Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*

Le marais de Fontenay-aval accueille dès le mois de février, comme l'année dernière, une colonie de Grands cormorans nicheurs. 51 nids occupés ont été dénombrés. Le reste de l'année, l'espèce est observée en nombre restreint sur les plans d'eau. Un maximum de 60 individus est observé le 19 mars à Misery.

Butor étoilé *Botaurus stellaris*

L'espèce fréquente désormais de manière régulière, les marais essonniers. Comme l'année dernière, 3 individus ont été observés simultanément depuis l'observatoire des Gravelles du marais de Misery le 5 février. L'animal est repéré pour la dernière fois le 12 mars et ne sera revu qu'à l'automne à partir du 1^{er} novembre. 3 oiseaux sont identifiés le 2 décembre.



© Alain Desbruères

Marais de Misery – 1^{er} novembre

Blongios nain *Ixobrychus minutus*

Le Blongios nain est aperçu pour la 1^{re} fois le 21 mai sur le marais de Misery. Aucune donnée sur les autres zones humides de la vallée de l'Essonne ne sera mentionnée au cours de cette année malgré de nombreuses prospections menées par l'association Natur'Essonne dans le cadre d'un suivi Blongios. Un couple est régulièrement observé durant toute la saison à Misery. Le 31 août, 2 juvéniles sont remarqués à Misery, à proximité du nid supposé, prouvant ainsi la seule reproduction de cette espèce sur le territoire essonnien. Seul un mâle est vu sur les étangs de Saclay durant le printemps et l'été.

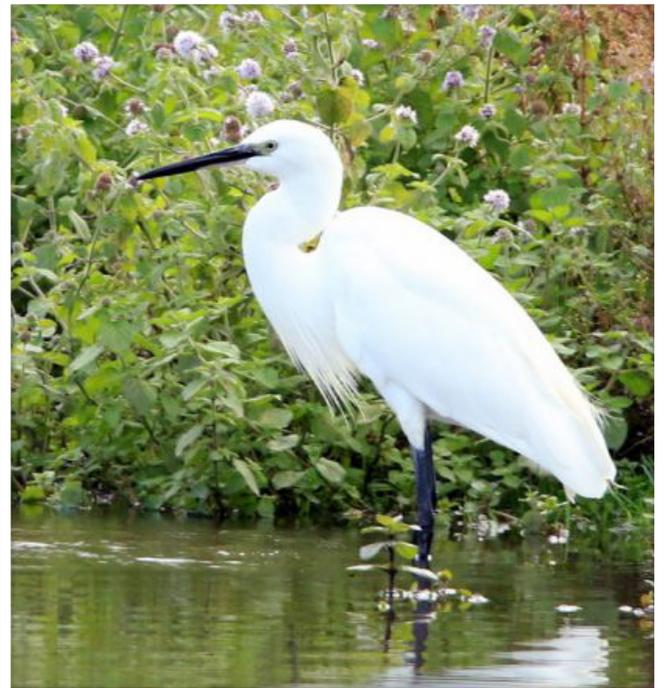


© Alain Desbruères

Marais de Misery – 21 mai

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

L'espèce a été régulièrement contactée à l'unité sur le domaine de Montauger, les marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et d'Itteville dès la fin mars. Un maximum de 3 oiseaux est mentionné lors du passage post nuptial, le 27 août sur le marais de Misery.



© Hervé Maréchal

Marais de Misery – 19 août

Grande aigrette *Ardea alba*

Des oiseaux sont observés toute l'année sur les marais départementaux. Il est difficile d'avoir un chiffre précis du nombre d'individus maximum. Toutefois on peut supposer, même si le chiffre est vraisemblablement sous-estimé, un minimum de 5 oiseaux (comptabilisés simultanément le 29 décembre à Misery).



© Yves Massin

Marais de Misery – 12 avril

Héron cendré *Ardea cinerea*

La héronnière du marais de Fontenay-aval est de nouveau investie. Aucun comptage des nids occupés n'a pu avoir lieu cette année. Le marais de Fontenay-le-Vicomte a quant à lui accueilli un couple qui s'est reproduit.

L'espèce est par ailleurs visible toute l'année.



© Bernard Nogues

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 17 avril

Héron pourpré *Ardea purpurea*

Comme les années précédentes, des observations de cette espèce sont réalisées à partir du 2 juin et jusqu'au 19 août. 2 oiseaux (1 adulte et 1 immature) se sont laissés observer sur les marais de Misery et Fontenay-le-Vicomte.



© Hervé Maréchal

Marais de Misery – 14 juillet

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

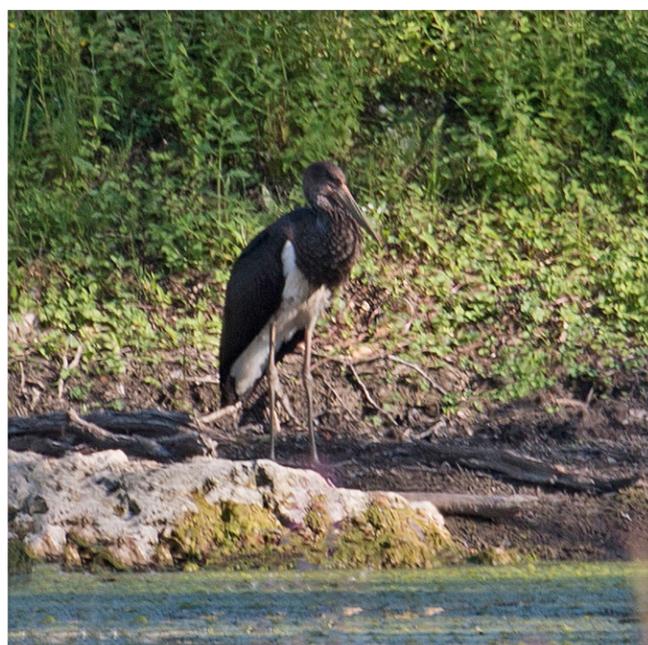
Aucune observation faite d'oiseau posé sur les sites, mais plusieurs données d'individus en migration active. Pour les plus gros effectifs : 25 le 18 septembre au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte et 82 le 20 septembre au-dessus de la platière de Bellevue.



© Julien Daubignard

Cigogne noire *Ciconia nigra*

Observation d'un immature de cette migratrice très rare, le 20 août sur le marais d'Itteville.



© Christine Berger

Marais d'Itteville – 20 août

Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus*

1^{re} donnée essonnoise de cette espèce avec un individu noté le 16 mai, en vol au-dessus de l'étang aux Pointes du marais de Fontenay-le-Vicomte.

Spatule blanche *Platalea leucorodia*

1^{re} donnée pour cette espèce sur les marais départementaux avec deux observations : le 13 mai sur le marais de Misery et le 28 mai sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Julien Daubignard

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

L'espèce est observée à l'unité dans la vallée de l'Essonne du 4 juin au 7 septembre. Aucune preuve de nidification n'a pu être mise en évidence sur les marais départementaux.

Milan noir *Milvus nigrans*

Comme les années précédentes, cette espèce est observée sur les marais de Misery et Fontenay en période de reproduction. 3 ou 4 oiseaux sont régulièrement aperçus en début de saison, laissant à penser la présence de 2 couples. Le 28 juillet, 8 individus dont 2 juvéniles sont identifiés simultanément en vol au-dessus des étangs du marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Julien Daubignard

Milan royal *Milvus milvus*

2 observations d'individus en migration, les 26 avril et 27 juillet au-dessus du marais de Misery.



© Julien Daubignard

Autour des palombes *Accipiter gentilis*

Quelques données sur les marais de Misery et de Fontenay de cet oiseau discret et de détermination difficile (notamment pour le mâle). L'observation d'un immature le 12 août sur le marais de Fontenay-le-Vicomte et le 3 septembre sur le marais de Misery laisse à penser qu'un couple aurait pu se reproduire dans le secteur.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Plusieurs données printanières de cette espèce au-dessus des marais de la vallée de l'Essonne. La donnée la plus tardive est un individu femelle sur le marais de Misery, les 23 et 24 septembre.

A noter enfin, l'observation d'un couple le 11 avril au-dessus du marais des Rabiers à Prunay-sur-Essonne. Ce site est peu prospecté et les roselières avoisinantes pourraient accueillir une reproduction de cette espèce.



© Alain Desbruères

Marais de Misery - 23 septembre

Aigle botté *Aquila pennata*

Un individu de forme claire est noté au-dessus du marais de Misery le 16 avril. Cette espèce, nicheuse en forêt d'Orléans, est observée occasionnellement en migration dans les marais de la basse vallée de l'Essonne.

Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus*

Depuis 2005 (1^{re} reproduction en Ile-de-France), c'est la septième année (2005, 2006, 2009, 2011, 2015, 2016 et 2017) où l'espèce se reproduit dans le marais de Misery. Au total 11 jeunes (3 en 2005, 2 en 2006, 1 en 2009, 2 en 2011, 1 en 2015, 2016 et 2017) se sont envolés de l'aire artificielle installée à l'Étang de la Réserve à Misery. 7 d'entre eux ont été bagués.

Les 2 oiseaux présents en 2014, 2015 et 2016 sont de retour dès le 27 mars.

Le mâle est un des 2 oiseaux nés en 2009 sur le site et déjà reproducteur en 2015. La femelle est celle qui s'y est reproduite en 2009, 2011, 2015 et 2016. Le couple est donc formé de la mère et d'un de ses jeunes.

Le jeune issu de cette reproduction est bagué par Rolf Wahl, le 5 juillet.

Au moins un oiseau sera observé jusqu'au 26 septembre.

C'est la quatrième année consécutive de présence du même couple et la troisième année consécutive de reproduction.

Le marais de Misery est toujours le seul site connu en Ile-de-France où le Balbusard pêcheur se reproduit.



© Alain Desbruères

Marais de Misery - 14 juin



© Alain Desbruères

Marais de Misery - 14 juin

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

L'espèce est observée à partir du 17 avril en passage prénuptial. Un effectif record de 29 individus en chasse au-dessus des étangs du marais de Fontenay-le-Vicomte a été comptabilisé le 5 mai. La reproduction de cet oiseau sur les marais est probable avec notamment l'observation de 2 immatures le 18 août sur le marais de Fontenay. La dernière observation est notée le 27 septembre.



© Julien Daubignard

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 19 mai



© Alain Desbruères

Marais de Misery - 23 juin

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Une seule mention de cette espèce, rarement observée, le 18 juillet à Misery.

Râle d'eau *Rallus aquaticus*

Cette espèce très discrète est contactée régulièrement (grâce à son cri caractéristique) sur les marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte. Bien que nicheur probable, aucune preuve de nidification n'a pu être apportée cette année.



© Julien Daubignard

Grue cendrée *Grus grus*

40 oiseaux sont observés en migration active le 27 février au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte, et 4 le 26 novembre sur ce même site.

Echasse blanche *Himantopus himantopus*

1 individu de cette espèce très rare en région Ile-de-France est observé le 9 avril à Misery.



© Julien Daubignard

Marouette sp *Porzana sp*

Une observation d'un individu de Marouette sp est notée le 13 avril à Misery. Des 3 espèces de Marouette, c'est la ponctuée (la moins rare) qui a déjà été observée sur le marais d'Itteville en 2011. La date d'observation de cet individu correspond au passage migratoire prénuptial.

Foulque macroule *Fulica atra*

L'espèce est nicheuse sur les marais départementaux. En hiver, de nombreux effectifs de plus de 100 oiseaux sont régulièrement comptabilisés. Le record est établi le 30 novembre sur le marais de Fontenay avec 310 individus.



© Bernard Nogues

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 12 avril

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Cette espèce hivernante affectionne particulièrement le marais de Misery et sa grande prairie où un maximum de 18 individus a été noté le 5 décembre. Des oiseaux ont également été observés sur le marais d'Itteville et le marais du Grand Montauger



© Patrick Gabriele

Marais de Misery - 22 novembre

Bécasse des bois *Scolopax rusticola*

Cette espèce ne fait l'objet que de rares contacts hivernaux. 2 données pour cette année sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Cet oiseau est observé pendant les passages pré et postnuptiaux sur les marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et d'Itteville. A noter 4 individus vus simultanément le 30 mars sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Julien Daubignard

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

Cette espèce très rare sur les marais est observée au mois d'avril (période de passage pré-nuptial) sur le marais de Misery. 2 oiseaux sont vus simultanément le 28 avril.

Chevalier gambette *Tringa totanus*

Plusieurs données de cet oiseau ont été réalisées sur les marais de Fontenay et de Misery au passage pré-nuptial, entre le 17 avril et le 7 mai.



© Julien Daubignard

Chevalier sylvain *Tringa glareola*

Une seule donnée pour ce rare migrateur, le 29 avril à Misery.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Seules ont été recensées des données au passage pré-nuptial pour le plus commun des chevaliers. Pas plus de 2 oiseaux vus simultanément (marais d'Itteville et de Misery).



© Bernard Nogues

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 22 avril

Mouette rieuse *Larus ridibundus*

Cette espèce régulière est notée toute l'année sur les marais, même si les effectifs les plus importants sont observés en hiver, notamment sur le Grand Etang de Villeroy du marais de Fontenay-aval. Les oiseaux se mélangent avec les goélands et atteignent en novembre-décembre des effectifs de plus de 350 individus.

Comme en 2016, des oiseaux ont utilisé les îlots du marais de Fontenay-aval pour s'y reproduire avec succès puisque 17 poussins ont pu être observés le 6 juin.



© Julien Daubignard

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

L'observation de cette espèce devient maintenant régulière au printemps parmi les Mouettes rieuses sur le marais de Fontenay-aval. Un maxi-

mum de 10 oiseaux a été comptabilisé le 11 juin. Une reproduction sur la colonie de Mouette rieuse ne serait pas à exclure à court terme.

© Julien Daubignard



Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

En 2017, les premières sternes sont observées le 28 mars.

L'effectif nicheur sur le radeau du marais de Fontenay-le-Vicomte est d'environ 15 couples. Seulement 3 jeunes à l'envol sont observés le 23 juin. En 2018, il conviendra de revoir l'aménagement du radeau pour éviter les éventuelles noyades des poussins.

La dernière sterne est notée le 12 août sur ce site.



© Patrick Gabriele

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 16 mai

Goéland leucophée *Larus cachinnans*

L'espèce est régulièrement observée sur le marais de Fontenay-aval. Les effectifs maximaux sont notés l'hiver (une quarantaine d'individus). Bien que non noté, le Goéland argenté doit aussi être présent mais le risque de confusion avec cette espèce, en vol ou posé sur l'eau est réelle.

Guifette noire *Chlidonias niger*

Cette espèce est plus fréquemment observée en Ile-de-France lors du passage pré-nuptial, ce qui est le cas pour les 2 individus contactés le 30 avril sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Alain Desbruères



Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Elle fait malheureusement partie depuis peu des onze espèces mondialement menacées et présentes en Ile-de-France. Ses effectifs franciliens ont chuté de 75% lors des 10 dernières années... Quelques individus chanteurs ont été mentionnés sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville au cours du printemps.



© Julien Daubignard

Martin-pêcheur *Alcedo atthis*

Cette espèce liée au milieu aquatique, s'observe à l'unité tout au long de l'année sur les différents plans d'eau des marais des vallées de l'Essonne et de la Juine.



© Yves Massin

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 12 avril

Huppe fasciée *Upupa epops*

Très rare en Essonne, la Huppe fasciée est plutôt observée sur des milieux ouverts avec une végétation rase parsemée de quelques arbres. La donnée de cet individu, le 26 juillet sur Misery est donc plutôt surprenante et concerne certainement un oiseau en halte migratoire.



© Yves Massin

Marais de Misery - 26 juillet

Pipit spioncelle *Anthus spinoletta*

Ce passereau, qui ne niche pas dans la région, est observé l'hiver près des plans d'eau et dans les prairies humides. Il peut également utiliser ces sites comme dortoir. Un maximum de 45 individus est noté le 3 novembre à Misery.

Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*

2 oiseaux sont observés le 13 avril sur le marais de Misery. Un mâle chanteur est contacté plusieurs fois au mois de mai sur ce même site (dernière donnée le 14 mai). La 1^{re} et dernière observation de cette espèce sur les sites départementaux dataient de 2013.

Pic épeichette *Dendrocops minor*

Plusieurs données de ce petit pic, assez discret, recensées sur les marais de Misery et Fontenay-le-Vicomte et la forêt du Belvédère. Il est certainement présent sur d'autres sites mais passe inaperçu aux yeux et aux oreilles des observateurs.



© Alain Desbruères

Marais de Misery - 23 septembre

Pic mar *Dendrocops medius*

Cette espèce est beaucoup moins commune que le Pic épeiche. Plusieurs observations ont été réalisées sur les marais de Fontenay-le-Vicomte et Misery et la forêt du Belvédère. Comme pour le Pic épeichette, cet oiseau est certainement sous-évalué sur les sites départementaux.

Pic noir *Dendrocops martius*

Le plus grand pic européen est le moins commun des 5 espèces de pics observés en Essonne. Seuls les marais de la basse vallée de l'Essonne ont fait l'objet d'observations de cette espèce qui s'y reproduit en très faibles effectifs (2-3 couples maximum).



© Julien Daubignard

Tarier pâtre *Saxicola rubicola*

L'espèce est principalement contactée sur le marais de Misery où la nidification est prouvée le 6 juin avec l'observation d'un jeune.

Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*

Espèce très discrète mais qui trahit sa présence par son chant puissant dans les roselières, elle est notée sur différents marais départementaux : Domaine de Montauger, marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte, Itteville et Prunay-sur-Essonne. Un maximum de 3 oiseaux par site est observé.



© Alain Desbruières

Marais de Misery - 17 décembre

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*

Cette espèce rarement notée en Essonne a été contactée le 11 juin sur le marais de Misery.

Locustelle tachetée *Locustella naevia*

Des mâles chanteurs sont entendus courant avril et début mai sur les marais de Misery et Fontenay-le-Vicomte. 2 individus chanteurs sont notés ensemble les 16 et 29 avril sur Misery. La reproduction de cette espèce est probable mais il est à noter que des oiseaux en migration peuvent stationner quelques jours, chanter, et repartir se reproduire vers les contrées nordiques.

Locustelle lusciniôïde *Locustella luscinioides*

Un mâle chanteur de cette espèce, très rare en Ile-de-France, a été contacté de manière irrégulière du 7 mai au 9 juillet sur le marais de Misery. Aucun indice ne permet de penser qu'une reproduction a eu lieu. Il est également possible que ce ne soit pas le même individu qui ait stationné au cours de ce printemps.

Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*

Petit passereau migrateur, le Phragmite des joncs se reproduit dans les roselières. Il est noté sur le marais de Misery à partir du 30 mars. Un maximum de 9 oiseaux chanteurs est mentionné sur ce marais le 17 avril. 5 oiseaux sont entendus sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 2 mai. Il est difficile de quantifier le nombre précis de mâles chanteurs car l'ensemble des roselières n'est pas accessible pour y effectuer des points d'écoute.



© Julien Daubignard

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 19 mai

Rousserolle effervatte *Acrocephalus palustris*

Cette espèce migratrice occupe les mêmes milieux que le Phragmite des joncs. Elle arrive sur ces sites de reproduction quelques temps après lui. Les premiers chants sont notés le 17 avril sur le marais de Misery. 7 oiseaux chanteurs sont entendus le 11 mai sur ce site et 5 oiseaux sont contactés le 1^{er} mai. Des individus sont également notés dans les roselières du marais d'Itteville, de Fontenay-le-Vicomte et du marais des Rabiers.



© Patrick Gabriele

Marais de Misery - 27 juin

Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*

C'est la dernière espèce de rousserolle à arriver sur ses lieux de nidification. L'oiseau le plus précoce est entendu à Misery le 7 mai. 3 oiseaux sont observés sur ce site le 12 juin.

Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*

C'est la plus rare et la plus grande des rousserolles franciliennes (1 à 5 couples en Ile-de-France). Un oiseau chanteur a stationné du 10 au 21 mai sur le marais de Misery.



© Julien Daubignard

Fauvette grisette *Sylvia communis*

Ce passereau migrateur, inféodé aux milieux ouverts est noté à partir du 17 avril sur le marais de Misery. Un autre couple semble s'être installé sur le marais de Fontenay sans preuve de reproduction.



© Julien Daubignard

Fauvette babillarde *Sylvia curruca*

1^{res} observations de l'espèce pour les marais départementaux avec 2 mentions : le 15 avril sur le marais de Fontenay-le-Vicomte et le 2 mai sur le marais de Misery. Ces oiseaux, certainement de passage, n'ont pas été recontactés par la suite.



© Julien Daubignard

Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*

Cette espèce forestière est plutôt rare dans le département. Deux mentions dans les forêts départementales ont été saisies : un mâle chanteur a été entendu le 22 mai et le 8 juin en forêt départementale de la Roche-Turpin et un autre le 10 mai en forêt du Belvédère.

Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*

Ce nicheur et migrateur peu commun se rencontre plutôt sur les ENS du sud Essonne où il affectionne les résineux et autres Chênes pubescents. Seulement deux données en 2017 : sur la Butte Hébert et sur la Pelouse de Mocque-Bouteille. Il est certain qu'il est présent sur d'autres ENS mais ceux-ci étant moins prospectés par les ornithologues, peu de données sont saisies.

Gobemouche gris *Muscicapa striata*

Petit insectivore migrateur, cet oiseau est noté une seule fois sur les sites départementaux, le 12 août, sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

Espèce des milieux arborés, le Loriot est noté à l'unité sur plusieurs sites départementaux : marais de la vallée de l'Essonne, forêt des Grands-Avaux et la Pelouse des Buys. La nidification est prouvée le 11 juillet sur le marais de Misery avec l'observation de 2 jeunes.



© Alain Desbruères

Marais de Misery - 23 juillet

Pinson du nord *Fringilla montifringilla*

Cet oiseau se reproduit de la Scandinavie au Kamtchatka et redescend dans nos contrées pour y passer l'hiver. Chaque année quelques individus sont aperçus en Essonne. En 2017, seul le marais de Misery semble avoir accueilli cette espèce : un maximum de 20 individus est observé le 8 novembre.

Tarin des aulnes *Carduelis spinus*

Hivernante commune sur les marais départementaux, cette espèce s'observe généralement dans les Bouleaux ou les Aulnes qu'elle affectionne. Des groupes de plusieurs dizaines d'individus sont contactés sur les marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et d'Itteville.



© Alain Desbruères

Sizerin cabaret *Acanthis cabaret*

Les effectifs de ce passereau nordique sont très variables en Ile-de-France. Il hiverne sous nos latitudes quand les conditions climatiques sont rudes. Les observations sur les sites départementaux essonniers sont très rares, comme le prouve cette année, durant laquelle une seule donnée est mentionnée sur le marais de Misery le 25 novembre.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*,

Cette espèce typique des roselières est présente dans la plupart des marais essonniers tout au long de l'année. Un effectif maximal de 9 oiseaux est noté le 9 mai sur le marais de Misery.



© Bernard Nogues

Marais de Misery - 18 avril

Liste alphabétique complète des 197 espèces observées sur les sites départementaux

Accenteur mouchet	Cigogne noire	Guifette noire	Pic épeiche
Aigle botté	Cisticole des joncs	Harle bièvre	Pic épeichette
Aigrette garzette	Circaète Jean Le Blanc	Harle piette	Pic mar
Alouette des champs	Corbeau freux	Héron bihoreau	Pic noir
Alouette lulu	Corneille noire	Héron garde-boeuf	Pic vert
Autour des palombes	Coucou gris	Héron cendré	Pie bavarde
Balbusard pêcheur	Courlis cendré	Héron pourpré	Pie-grièche écorcheur
Barge à queue noire	Crabier chevelu	Hibou des marais	Pigeon colombin
Barge rousse	Cygne noir	Hibou moyen-duc	Pigeon ramier
Bécasseau cocorli	Cygne tuberculé	Hirondelle de fenêtre	Pinson des arbres
Bécasseau tacheté	Dendrocygne à ventre noir	Hirondelle de rivage	Pinson du Nord
Bécasseau variable	Echasse blanche	Hirondelle rustique	Pipit des arbres
Bécasse des bois	Epervier d'Europe	Huppe fasciée	Pipit farlouse
Bécassine des marais	Etourneau sansonnet	Hypolaïs polyglotte	Pipit spioncelle
Bécassine sourde	Faisan de Colchide	Ibis falcinelle	Pouillot de Bonelli
Bergeronnette des ruisseaux	Faucon crécerelle	Labbe parasite	Pouillot fitis
Bergeronnette grise	Faucon hobereau	Linotte mélodieuse	Pouillot véloce
Bergeronnette de Yarell	Faucon kobez	Locustelle lusciniöide	Râle d'eau
Bergeronnette printanière	Faucon pèlerin	Locustelle tachetée	Rémiz penduline
Bernache du Canada	Fauvette à tête noire	Loriot d'Europe	Roitelet huppé
Bernache nonnette	Fauvette des jardins	Macreuse brune	Roitelet triple bandeau
Blongios nain	Fauvette grisette	Marouette ponctuée	Rosignol philomèle
Bondrée apivore	Foulque macroule	Martin pêcheur d'Europe	Rouge gorge familier
Bouscarle de Cetti	Fuligule milouin	Martin triste	Rouge queue noir
Bouvreuil pivoine	Fuligule morillon	Martinet noir	Rouge queue à front blanc
Bruant des roseaux	Fuligule nyroca	Merle à plastron	Rousserolle turdoïde
Bruant jaune	Gallinule poule d'eau	Merle noir	Rousserolle effarvatte
Bruant zizi	Garrot à œil d'or	Mésange à longue queue	Rousserolle verderolle
Busard des roseaux	Geai des chênes	Mésange bleue	Sarcelle d'été
Busard Saint-Martin	Gobemouche gris	Mésange boréale	Sarcelle d'hiver
Buse variable	Gobemouche noir	Mésange charbonnière	Serin cini
Butor étoilé	Goéland argenté	Mésange huppée	Sittelle torchepot
Canard carolin	Goéland brun	Mésange noire	Spatule blanche
Canard chipeau	Goéland cendré	Mésange nonnette	Sizerin flammé
Canard mandarin	Goéland leucophée	Milan noir	Sterne pierregarin
Canard colvert	Gorgebleue à miroir	Milan royal	Tadorne casarca
Canard pilet	Grand cormoran	Moineau domestique	Tadorne de belon
Canard siffleur	Grande aigrette	Moineau friquet	Tadorne du Paradis
Canard souchet	Grand gravelot	Mouette mélanocéphale	Tarier des prés
Chardonneret élégant	Grèbe castagneux	Mouette pygmée	Tarier pâtre
Chevalier aboyeur	Grèbe huppé	Mouette rieuse	Tarin des aulnes
Chevalier arlequin	Grimpereau des jardins	Nette rousse	Tourterelle des bois
Chevalier culblanc	Grive draine	Oie à tête barrée	Tourterelle turque
Chevalier gambette	Grive litorne	Ouette d'Egypte	Traquet motteux
Chevalier guignette	Grive mauvis	Oie cendrée	Troglodyte mignon
Chevalier sylvain	Grive musicienne	Perdrix grise	Vanneau huppé
Choucas des tours	Gros-bec casse noyaux	Perdrix rouge	Verdier d'Europe
Chouette effraie	Grue cendrée	Perruche à collier	
Chouette hulotte	Guépier d'Europe	Petit gravelot	
Cigogne blanche	Guifette moustac	Phragmite des joncs	

II – B – Les mammifères

■ Chiroptères

Le Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles a réalisé en 2017 le suivi hivernal de 2 sites d'hivernage de chiroptères : les Champignonnières d'Etampes et les Caves de Sermaise.

► Champignonnières d'Etampes

La tendance à la hausse des effectifs de chauves-souris hivernantes dans ce site se confirme cette année. Un record d'individus a été noté le 22 décembre avec un total de 108 individus.



© CENS



© CENS

5 espèces ont été recensées :

Murin à moustaches *Myotis mystacinus*

Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*

Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*

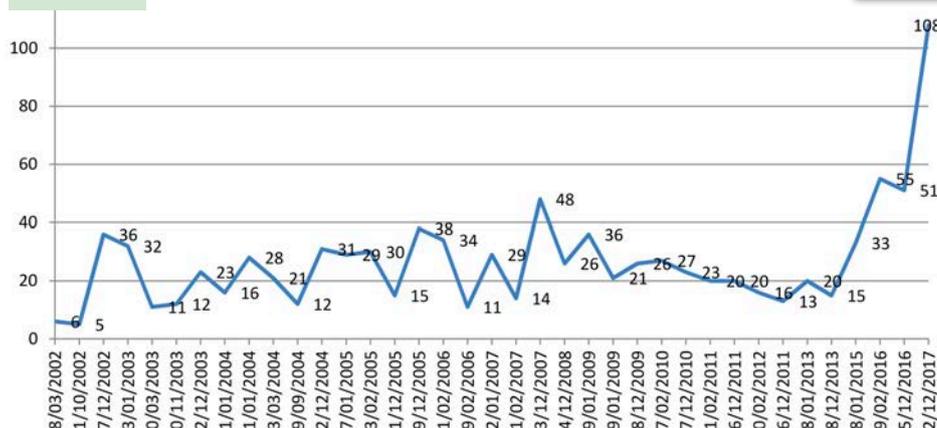
Murin de Natterer *Myotis nattereri*

Grand murin *Myotis myotis*

75 Murins à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* ont été comptabilisés lors de ce suivi.



© CENS



Murin de Daubenton
Myotis daubentonii

Effectifs
des chauves-souris hivernant
dans les Champignonnières
d'Etampes

► Caves de Sermaise

Les effectifs hivernants dans les Caves de Sermaise sont toujours aussi conséquents avec 57 chiroptères lors du comptage du 19 décembre. 6 espèces ont été recensées :

Murin à moustaches *Myotis mystacinus*

Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*

Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*

Murin de Natterer *Myotis nattereri*

Grand murin *Myotis myotis*

Oreillard sp *Plecotus sp*

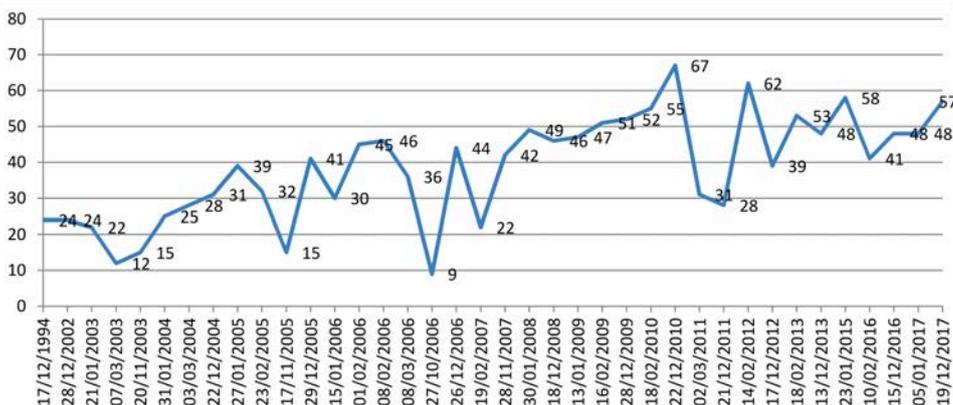


Oreillard sp *Plecotus sp*

© CENS



© CENS



Effectifs des chauve-souris hivernant dans les Caves de Sermaise

■ Rongeurs

Campagnol amphibie *Arvicola sapidus*

Une étude a été menée par l'Institut d'Écologie Appliquée (IEA) sur la présence du Campagnol amphibie sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

L'intégralité de cette étude est consultable sur internet (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>)



ÉTUDE DU CAMPAGNOL AMPHIBIE SUR LES MARAIS DE MISERY ET FONTENAY-LE-VICOMTE



© Jean Chevallier

Protocole standardisé

INSTITUT d'ÉCOLOGIE APPLIQUÉE
Un lieu entre biodiversité & aménagement

Septembre 2017
Version n°1

Rappels des statuts de ce mammifère :

- France : inscrit sur la liste des mammifères terrestres protégés (Arrêté du 23 avril).
- Inscrit comme Vulnérable sur les listes rouges mondiale et européenne des espèces menacées (2008).
- Inscrit comme Quasi-menacé sur la liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017).
- Noté comme Très rare dans l'Atlas des mammifères d'IDF.
- Plan départemental d'actions « Campagnol amphibie ».

Des anciennes données de 1997 et 2003 mentionnaient la présence de ce rongeur sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

Lors de cette étude, 40 transects répartis sur 5 prospections ont été réalisées. Ce sont donc près de 4 000 m de berges qui ont été prospectées (6% seulement du total du linéaire des berges de ces marais) au cours de l'été 2017.

Malheureusement, aucun indice de présence n'a pu être trouvé.



© David Perez (DPC), Wikimedia Commons. Licence cc-by-sa-4.0

Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus*

Les observations ont été réalisées en soulevant des plaques pour le suivi reptiles. 2 individus notés le 2 juin sur le site géologique des Monceaux à Morigny-Champigny et 1 individu le 27 septembre sur la platière de Bellevue à Moigny-sur-Ecole.

Ragondin *Myocastor coypus*

Des données provenant des marais départementaux de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville sont notées tout au long de l'année. Le 18 juillet, la reproduction est avérée avec l'observation de 4 jeunes.



© Patrick Gabriele

Marais de Misery

Rat musqué *Ondatra zibethicus*

L'espèce n'a été mentionnée que sur le marais de Misery (2 individus maximum).

Castor d'Europe *Castor fiber*

Une journée de prospection a été réalisée en collaboration avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) dans la vallée de l'Essonne. Aucun nouvel indice de présence n'a pu être recueilli.

Pour rappel, en 2016, des indices de présence (coupes d'arbres fraîches) sont trouvés dans la vallée de l'Essonne, notamment au niveau du marais de Fontenay-le-Vicomte. En 2017, c'est un terrier hutte qui est découvert près du marais du Grand Montauger.

■ Autres mammifères

Chevreuril *Capreolus capreolus*

Cette espèce est notée régulièrement sur les marais de la vallée de l'Essonne mais également en forêt départementale du Rocher-de-Saulx à Saulx-les-Chartreux. Cet animal est bien présent sur les différents Espaces Naturels Sensibles départementaux bien que peu d'observations ne soient saisies dans les 2 bases de données franciliennes Cettia et Faune IDF.

Cerf élaphe *Cervus elaphus*

Une donnée atypique de 2 biches a été mentionnée sur le marais de Misery le 28 avril.

Sanglier *Sus scrofa*

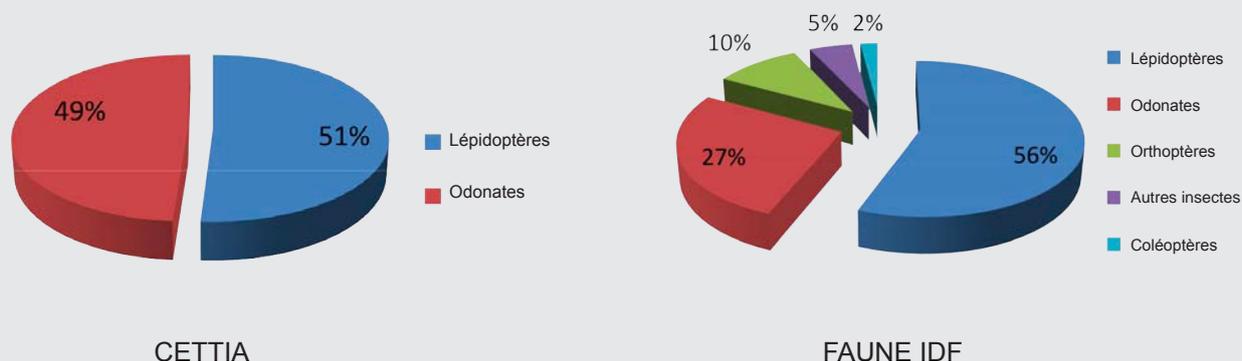
Cette espèce discrète est présente sur de nombreux Espaces Naturels Sensibles essonniers. Afin de limiter l'impact sur les cultures et les risques de collisions routières, le Département réalise quelques opérations de régulation de cet animal sur certains sites. Les dates des opérations sont décidées en concertation avec la Fédération des chasseurs d'Ile-de-France pour que l'impact sur l'avifaune soit le moins dérangentant notamment vis-à-vis des espèces hivernantes.



© Pixabay

II – C – Les insectes

Plusieurs ordres d'insectes sont renseignés par les naturalistes sur les ENS essonnien.



■ Les odonates

En 2017, 37 espèces d'odonates ont été notées sur les ENS départementaux :

Aeschne affine *Aeshna affinis*

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

Aeschne bleue *Aeschna cyanea*

Forêt des Grands-Avaux, Butte Hébert, Marais de Fontenay-le-Vicomte, Platière de Bellevue.



© Julien Daubignard

Aeschne isocèle *Aeschna isocetes*

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

Aeschne mixte *Aeschna mixta*

Marais de Misery.

Aeschne printanière *Brachytriton pratense*

Marais de Fontenay.

Agrion à larges pattes *Platycnemis pennipes*

Domaine de Montauger, Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte, des Rabiers.

Agrion de Vander Linden *Erythromma lindenii*

Domaine de Montauger, Marais de Misery.

Agrion délicat *Ceriagrion tenellum*

Marais de Fontenay-aval, de Fontenay et Domaine de Montauger.



© Julien Daubignard

Agrion demoiselle *Coenagrion puella*

Forêt des Grands-Avaux, Marais de Fontenay-le-Vicomte et Itteville.

Agrion élégant *Ischnura elegans*

Domaine de Montauger, Marais des Rabiers, d'Itteville, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

Agrion joli *Coenagrion pulchellum*

Marais de Fontenay.

Agrion porte coupe *Enallagma cyathigerum*

Marais d'Itteville, de Fontenay-le-Vicomte et de Misery.

Anax empereur *Anax imperator*

Domaine de Montauger, Marais de Misery, Fontenay et Itteville.

Anax napolitain *Anax parthenope*

Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et des Rabiers.

Caloptéryx éclatant *Calopteryx splendens*

Domaine de Montauger, Marais d'Itteville, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.



© Julien Daubignard

Caloptéryx vierge *Calopteryx virgo*

Marais de Misery et des Rabiers.

Cordulie à tâches jaunes *Somatochlora flavomaculata*

Marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Yves Massin

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 9 juillet

Cordulie bronzée *Cordulia aenea*

Marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Bernard Nogues

Marais de Fontenay-le-Vicomte – 14 avril

Libellule écarlate *Crocotemis erytraea*

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte et de Misery.

Gomphe à pinces *Onychogomphus forcipatus*

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

Gomphe joli *Gomphus pulchellus*

Marais de Fontenay-le-Vicomte et de Misery.

Gomphe vulgaire *Gomphus vulgatissimus*

Domaine de Montauger et marais de Misery.

Grande Aeschne *Aeschna grandis*

Marais de Fontenay-le-Vicomte et de Misery.

Leste brun *Sympecma fusca*

Pelouse des Buys, Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et de Fontenay-aval.

Leste verdoyant *Lestes virens*

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

Leste vert *Chalcolestes viridis*

Domaine de Montauger, forêt des Grands-Avaux, Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et des Rabiers.

Libellule à quatre tâches *Libellula quadrimaculata*

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

Libellule déprimée *Libellula depressa*

Forêt des Grands-Avaux, Marais de Misery, d'Itteville et des Rabiers.

Libellule fauve *Libellula fulva*

Marais de Fontenay-le-Vicomte, Misery et Fontenay-aval.

Naïade au corps vert *Erythromma viridulum*

Marais de Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval.

Naïade aux yeux rouges *Erythromma najas*

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

Orthétrum brun *Orthetrum brunneum*

Coteaux de Pierrefitte.

Orthétrum réticulé *Orthetrum cancellatum*

Domaine de Montauger, Marais des Rabiers, d'Itteville, de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et de Fontenay-aval.

Petite nymphe au corps de feu *Pyrrhosoma nymphula*

Butte Hébert, Forêt des Grands-Avaux et Marais de Fontenay-le-Vicomte.

Sympétrum de Fonscolombe *Sympetrum fonscolombii*

Marais de Misery.

Sympétrum fascié *Sympetrum striolatum*

Butte Hébert, Forêt des Grands-Avaux, Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et de Fontenay-aval.

Sympétrum sanguin *Sympetrum sanguineum*

Butte Hébert, Domaine de Montauger, Forêt des Grands-Avaux, Marais de Misery, d'Itteville, de Fontenay-le-Vicomte et de Fontenay-aval.



© Julien Daubignard

Plus de la moitié des espèces franciliennes (61) ont été observées en 2017 sur les sites départementaux essonniers.

L'observation la plus marquante est la Cordulie à tâches jaunes, espèce très rare en Ile-de-France (1^{re} donnée essonnienne).

■ Les lépidoptères

► Rhopalocères (Papillons de jour)

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association « Les Lépidoptéristes de France » a assuré des suivis des rhopalocères sur les ENS du sud et de l'est de l'Essonne (Domaine des Buys, Domaine de la Justice et Pelouse de Mocque-Bouteille).

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>).

Ces études sont conduites dans le cadre du protocole (comptage le long de transects) du Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) et subventionnées partiellement par le Conseil départemental.

Pour la Pelouse des Buys à Puiset-le-marais, 37 espèces ont été observées sur les 53 recensées sur site depuis le début des prospections. Ce chiffre est plutôt dans la moyenne haute. Une nouvelle espèce forestière, inhabituelle pour ce type de milieu est notée au mois de juin : *Limenitis (Ladoga) camilla*.

Pour la Pelouse des Buys (sud), 38 espèces ont été mentionnées sur les 44 déjà notées depuis 2015. 8 nouvelles espèces dont plusieurs patrimoniales ont été observées. Le suivi n'est assuré que depuis 3 saisons sur ce site. Les résultats montrent qu'il est très prometteur notamment par sa diversité d'habitats et par la présence de mares.

Pour le Domaine de La Justice à la Ferté Alais, 32 espèces ont été notées sur les 53 espèces inventoriées sur ce site depuis le début des prospections. A noter le relevé d'une nouvelle espèce, plutôt commune, qui avait dû échapper aux précédents inventaires : *Thymlicus sylvestris*.

Pour la Pelouse de Mocque-Bouteille à Valpuseaux, les 32 espèces observées (sur 52) sont dans la moyenne des deux dernières années. A noter 2 nouvelles espèces qui ont été découvertes, *Limenitis (Ladoga) camilla*, espèce forestière et *Polygonia c-album*, espèce commune inféodée à l'ortie.

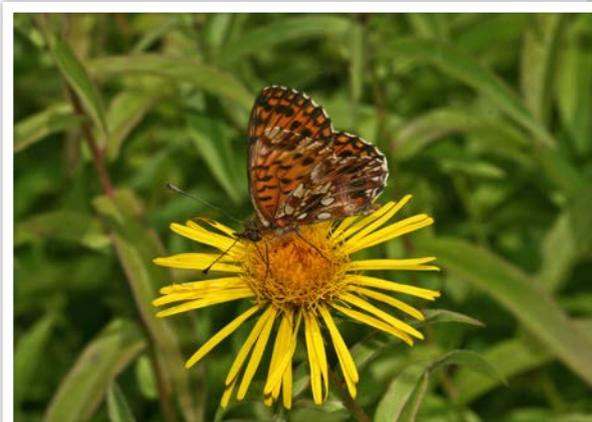


© Luc Manil



© Luc Manil

Arethusana arethusa

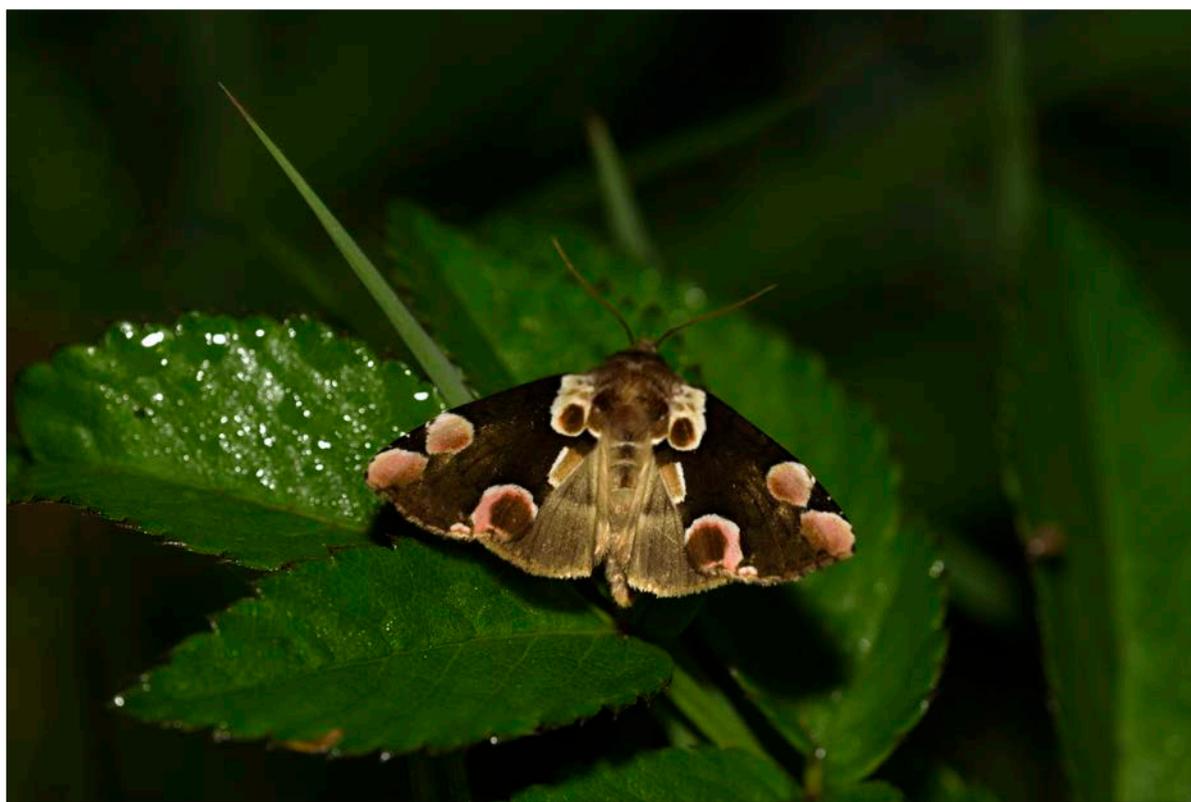


© Luc Manil

Clossiana dia

► Hétérocères (Papillons de nuit)

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association ARCANIA, a réalisé en 2017 des inventaires sur les marais d'Itteville, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.



© Pierre Schmitt

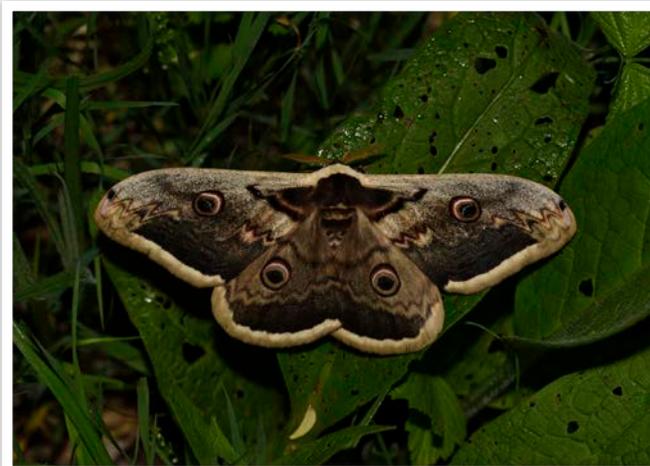
Thyatira batis L. - Marais de Misery

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>)

Pour le marais d'Itteville, 36 espèces ont été observées, portant ainsi à 166 espèces au total (depuis 2015) pour ce site. 15 nouvelles espèces, dont 1 menacée (*Lacanobia splendens*) et 3 vulnérables, ont été mentionnées.

Pour le marais de Fontenay-le-Vicomte, 115 espèces ont été aperçues en 2017. Les 76 nouvelles espèces de cette année porte le nombre total à 164 pour ce site. Parmi elles, 5 classées « menacées » (*Phragmataecica castaneae*, *Hepialus humili*, *Sabra harpagula*, *Lacanobia splendens* et *Cyclophora pendularia*) et 8 « vulnérables » ont été notées en 2017.

Pour le marais de Misery, 71 espèces ont été identifiées en 2017. 6 nouvelles données portent le nombre total à 343 espèces observées au cours de ces dernières neuf années. Parmi ces 6 espèces nouvellement observées, 5 sont inféodées aux nouvelles zones ouvertes, créées en 2016. 1 espèce menacée a été notée : *Phragmataecica castaneae*.



© Pierre Schmitt

Saturnia pyri D. & S. - Marais de Misery

En ce qui concerne la Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*), les observations diurnes et nocturnes laissent à penser que la population est en forte régression. Cette baisse pourrait s'expliquer par le manque de nourriture pour le développement des chenilles.

Saisies des naturalistes :

588 données ont été notées dans la base de données CETTIA sur les ENS. Elles concernent des hétérocères et des rhopalocères.

Seules les espèces rares (R) à extrêmement rares (RRR) sont mentionnées dans cette synthèse.

HÉTÉROCÈRES :

Armigère *Helicoverpa armigera* (RRR)

2 observations de 1 puis 2 individus sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 21 septembre puis le 19 octobre.

Ennomos rongée *Ennomos erosaria* (RRR)

1 individu sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 21 septembre.

Bryophile vert mousse *Cryphia algae* (R)

1 individu sur la Pelouse des Buys le 2 août.

Grand Paon de nuit *Saturnia pyri* (RR)

1 individu sur la Pelouse des Buys le 24 mai.

Hydrille domestique *Proxenus hospes* (R)

1 individu sur la Pelouse des Buys le 2 août.

Lichénée jaune *Catocala fulminea* (R)

1 individu sur la Pelouse des Buys le 2 août.

Lithosie quadrille *Lithosia quadra* (R)

3 individus sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 21 septembre.

Noctuelle dentine *Hada plebeja* (R)

1 individu sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 24 mai.

Noctuelle limoneuse *Conisania luteago* (RR)

1 individu sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 24 mai.

Noctuelle purpurine *Eublemma purpurina* (RR)

1 individu sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 24 mai et 1 individu sur la Pelouse des Buys le 2 août.

Tache effacée *Ammoconia caecimacula* (R)

2 individus les 21 septembre et 19 octobre sur la Pelouse de Mocque-Bouteille.

RHOPALOCÈRES :

Azuré des coronilles *Plebejus argyrognomon* (R)

1 individu dans la forêt des Grands-Avaux le 15 août.

Zygène de la coronille *Zygaena ephialtes* (R)

1 individu sur les coteaux de Pierrefitte le 26 juin.

Zygène de la petite coronille *Zygaena fausta* (R)

Plus de 50 individus sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 23 août.



Zygaena ephialtes

© KraichgauFoto



Plebejus argyrognomon

© Rosenweig

■ Les coléoptères

Depuis 2011, un suivi des coléoptères des plantes basses est mené sur 7 sites, dont les 4 ENS également étudiés pour les lépidoptères.

Nombre d'espèces observées par site :

- Pelouse des Buys : 133 espèces (116 en 2016). Suite aux différents travaux de gestion, la population des coléoptères s'est enrichie d'espèces de bois clairs notamment. Ceux associés aux genévriers et aux arbrisseaux ont vu leur diversité diminuer sans explication.
- Pelouse des Buys (sud) : 106 espèces (66 en 2016). Comme pour les lépidoptères, la diversité des habitats (mares, pelouse, sous-bois dense, friche,...) confirme l'intérêt de ce site pour ces insectes.
- Pelouse de Mocque-Bouteille : 136 espèces (119 en 2016). Les très bons chiffres de 2015 et 2016 ne se confirment pas cette année. A noter cependant une belle rencontre avec le gros staphylin *Ocypus olens*.
- Domaine de la Justice : 182 espèces (170 en 2016). Le nombre d'espèces se stabilise dans la tranche haute.

2017 a été une très bonne année puisque 193 espèces ont pu être identifiées (164 espèces en moyenne par an). 24 nouvelles espèces ont été observées sur les ENS départementaux.



Ocypus olens

© Lépidoptéristes de France

■ Les autres insectes saisis sur CETTIA

Cette synthèse reprend les données saisies sur CETTIA, dont l'espèce est assez rare (AR) à très rare (RR).

Ascalaphe ambré *Libelloides longicornis* (AR)

1 individu observé sur le coteau de Saint-Hilaire le 26 juin.



© Julien Daubignard

Mante religieuse *Mantis religiosa* (AR)

Plusieurs données de cette espèce sont recensées sur différents sites du 16 août au 24 septembre : coteau de Villoison, Pelouse de Mocque-Bouteille, Domaines de Bellevue, des Buys et Forêt départementale des Grands-Avaux.

Mantispe commune *Mantispa styriaca* (RR)

2 adultes observés sur la Pelouse des Buys dans la nuit du 2 août grâce à un piégeage lumineux.

II – D – Les reptiles

Des plaques à reptiles ont été installées sur plusieurs sites départementaux afin d'y réaliser un suivi. La Société herpétologique de France fournit un appui technique et participe au suivi de certaines plaques.

264 observations de reptiles de 8 espèces différentes ont été mentionnées sur Cettia :

Coronelle lisse *Coronella austriaca*

L'espèce est observée sur les sites de la Justice à la Ferté Alais, de la Carrière des Sablons à Auvers-Saint-George et des Monceaux à Morigny-Champigny.



© Matthieu Daudé

Couleuvre à collier *Natrix natrix*

Plusieurs données sur les marais d'Itteville, de Misery, de Fontenay-aval, du Domaine de Montauger et de la Carrière des Sablons.

Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus*

Espèce mentionnée sur les Platières du Télégraphe (forêt des Grands-Avaux) et de Bellevue.

Lézard des murailles *Podarcis muralis*

Plusieurs données de cette espèce sur différents sites : forêt du Rocher-de-Saulx, marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte, Domaine de Montauger (109 individus recensés le 19/4 !) et Platière de Bellevue.

Lézard vert occidental *Lacerta bilineata*

Espèce présente sur les Pelouses des Buys et de Mocque-Bouteille, la Justice, la Platière de Bellevue, le marais de Fontenay-le-Vicomte, le Coteau des Verts Galants et la Carrière des Sablons.

Orvet fragile *Anguis fragilis*

Nombreuses données de cette espèce commune en Essonne sur l'ensemble des sites ENS où un suivi a été mis en place.

Tortue de Floride *Trachemys scripta*

Espèce mentionnée sur les marais de Misery (4 individus maximum), de Fontenay-le-Vicomte, de Fontenay-aval, d'Itteville et de la Grande-Ile.

Vipère aspic *Vipera aspis*

Nombreuses données de cette espèce sur la Justice (6 individus maximum le 4 juin), la Carrière des Sablons, les Platières de Bellevue et du Télégraphe (forêt des Grands-Avaux).



© Matthieu Daudé

II – E – Les amphibiens

Des suivis de populations d'amphibiens sont réalisés par les agents du Conservatoire des ENS sur certains sites : Domaine de La Justice, Pelouse des Buys, forêts des Grands-Avaux et du Belvédère. Ces données sont complétées par les observations saisies dans les bases de données par les naturalistes.

Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*

Plusieurs dizaines d'individus (dont des mâles porteurs d'œufs) ont été observés sur la Pelouse des Buys (sud) où la population de cette espèce semble bien se maintenir depuis quelques années.



© Julien Daubignard

Crapaud commun *Bufo bufo*

Comme chaque année, le Département intervient pour la protection de cette espèce en participant à l'installation de plusieurs crapaudromes : à Dourdan, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière et au Val-Saint-Germain. On trouve cette espèce sur différents ENS (Marais d'Itteville, Domaine des Coudrays, Pelouse des Buys (sud) et forêt du Belvédère). La plus grosse population a été observée sur le Marais d'Itteville avec plus d'une centaine d'individus.



© cens

Grenouille verte *Pelophylax*

Le genre *Pelophylax* regroupant les différentes espèces de grenouilles « vertes » est bien présent sur les ENS qui abritent des étangs où des mares. Ainsi, plusieurs observations faisant état de mâles chanteurs et de pontes ont été saisies sur plusieurs sites : Domaines de Montauger et des Coudrays, Marais d'Itteville, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

Grenouille agile *Rana dalmatina*

Cette espèce est bien représentée sur les ENS et a fait l'objet de nombreuses observations d'adultes et de pontes dans différentes mares au printemps : Domaine de Montauger, Marais de la basse vallée de l'Essonne, Domaines de la Justice, de Bellevue et Pelouse des Buys (sud). Le plus grand nombre de pontes (60) a été observé dans les mares de la forêt du Belvédère.

Grenouille rousse *Rana temporaria*

Moins courante que l'espèce précédente, celle-ci a uniquement été notée au printemps en forêt du Belvédère.

Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*

Ce rare amphibien est toujours présent en faibles effectifs sur le site de la Justice. Un maximum de 3 pontes a été recensé au mois de mars. Les mares de ce site sont dégradées et se retrouvent trop rapidement à sec au printemps. Seuls les impluviums pour le bétail restent en eau suffisamment longtemps. Des travaux seront réalisés en 2018 pour restaurer certaines de ces mares.



© Matthieu Daudé

Triton crêté *Triturus cristatus*

Cette espèce d'intérêt communautaire (inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat) a été observée dans les mares de la platière du Télégraphe (forêt des Grands-Avaux) et de la forêt du Belvédère. Ces populations semblent se maintenir depuis plusieurs années.



© Alexandre Verroye

Triton palmé *Lissotriton helveticus*

Plus commune que l'espèce précédente, les effectifs des populations de celle-ci sont importants dans les mares précitées.

A noter également, l'observation de 10 adultes le 30 mars sur le Domaine des Coudrays.



© Alexandre Verroye

III – SYNTHÈSE FLORISTIQUE

Pour la synthèse floristique, seules les plantes très rares (RR) et extrêmement rares (RRR) seront traitées. Toutes ces données sont issues de base de données CETTIA.

Arabette glabre *Turritis glabra* (RRR) :

1 pied dans la forêt du Belvédère le 8 juin.

Azolla fausse-fougère *Azolla filiculoides* (RRR)

Présente dans le marais de Fontenay-le-Vicomte (9 septembre) et du Clos de Montauger (17 août).

Bident à feuilles connées *Bidens connata* (RRR)

Plusieurs pieds en fruits sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 9 septembre.

Bident penché *Bidens cernua* (RR)

Présent sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 9 septembre.

Bugrane jaune *Ononis natrix* (RR)

Plusieurs pieds sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 23 août.



© Laura Morelli

Calépine de Corvians *Calepina irregularis* (RRR)

Observée sur la Pelouse des Buys le 4 mai.

Campanule à feuilles de pêcher *Campanula persicifolia* (RR).

Présente sur 2 ENS : la Butte du Puits le 2 juin et la forêt des Grands-Avaux le 5 juin.

Cardoncelle mou *Carthamus mitissimus* (RR)

Plusieurs données de cette espèce sur le Coteau des Verts-galants de la fin avril à début juin.

Centaurée laineuse *Carthamus lanatus* (RRR)

Noté sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 15 septembre.



© Bogdan

Corynéphore blanchâtre *Corynephorus canescens* (RR)

Plusieurs pieds dans la forêt des Grands-Avaux le 5 juin.

Cynoglosse officinale *Cynoglossum officinale* (RR)

2 mentions de plusieurs pieds fleuris fin avril et début mai sur le Coteau des Verts-Galants.

Elodée à feuilles étroites *Elodea nuttallii* (RR)

Mentionnée sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 9 septembre.

Epine vinette *Berberis vulgaris* (RR)

1 pied sur le Coteau de Pierrefitte le 27 avril.

Gentianelle d'Allemagne *Gentianella germanica* (RR)

Plusieurs données de présence de cette espèce sur les Pelouses des Buys et de Mocque-Bouteille de début septembre à mi-octobre.



© Pauline Couric

Géranium luisant *Geranium lucidum* (RR)

Plusieurs pieds le 6 mai sur le Coteau des Verts-galants le 6 mai.

Géranium sanguin *Geranium sanguineum* (RR)

Observée sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 11 septembre.

Germandrée botride *Teucrium botrys* (RR)

Plusieurs pieds fleuris sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 15 septembre.

Globulaire commune *Teucrium botrys* (RR)

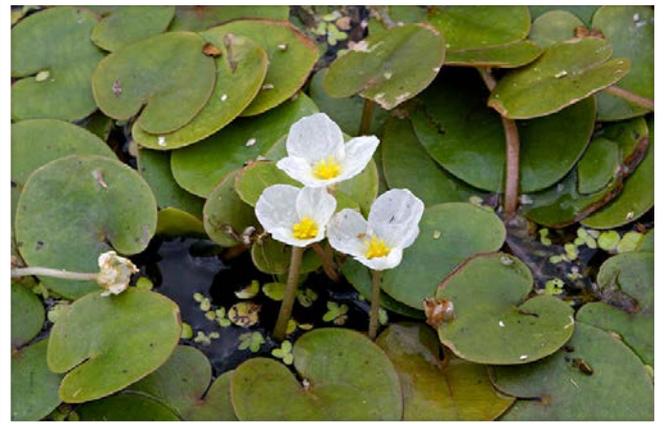
Plusieurs données de cette espèce au cours des mois d'avril et mai sur les Pelouses des Buys et de Mocque-Bouteille et sur le Coteau des Verts-Galants.

Héliotrope d'Europe *Heliotropium europaeum* (RR)

1 pied sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 15 septembre.

Hydrocharis morène *Hydrocharis morsus-ranae* (RRR)

Plusieurs pieds sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 9 septembre.



© Christian Fischer

Hydrocotyle fausse renoncule *Hydrocotyle ranunculoides* (RRR)

Notée sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 9 septembre.

Laïche à épis distants *Carex distans* (RR)

Plusieurs pieds sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 9 septembre.

Laitue vivace *Lactuca perennis* (RRR)

Un maximum de 23 pieds est compté le 12 juin sur le Coteau des Verts-Galants.

Limodore avorté *Limodorum abortivum* (RR)

Un maximum de 29 pieds est compté le 22 mai sur la Pelouse des Buys.

Marisque *Cladium mariscus* (RR)

Présence de l'espèce sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte de juin à septembre.

Oëillet des Chartreux *Dianthus carthusianorum* (RR)

Quelques pieds sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 11 septembre.



© Jeffdelonge

Orchis brûlé *Neotinea ustulata* (RR)

Plusieurs pieds sur la Pelouse des Buys la deuxième quinzaine de mai.

Orchis moucheron *Gymnadenia conopsea* (RR)

Observé sur la Pelouse des Buys et le Coteau des Verts-galants les 22 mai et 2 juin.

Orchis singe

Orchis simia (RR)

Présente sur les Pelouses des Buys et de Mocque-Bouteille et sur La Justice durant le mois de mai.



© Hans Hillewaert

Orobanche pourprée *Phelipanche purpurea* (RR)

10 pieds comptabilisés sur la Carrière des Sablons et 1 pied sur le Coteau des Verts-Galants le 12 juin.

Panic capillaire *Panicum capillare* (RRR) :

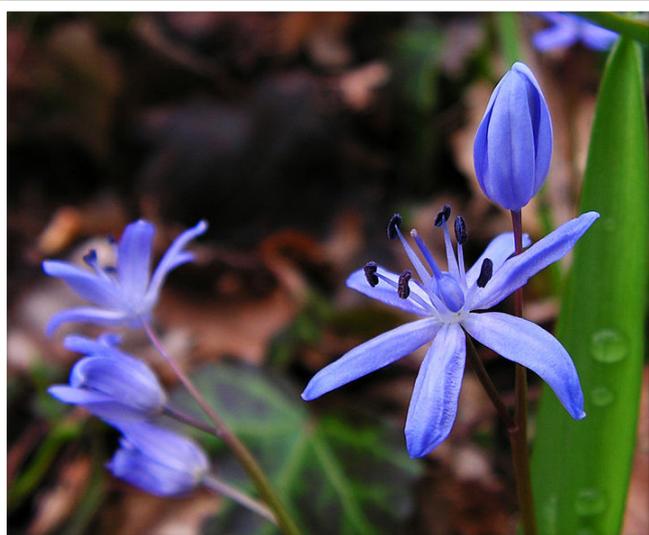
Plusieurs pieds sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 9 septembre.

Renoncule nodiflore *Ranunculus nodiflorus* (RRR)

Quelques pieds sur la Platière de Bellevue le 11 mai.

Scille à deux feuilles *Scilla bifolia* (RR)

45 pieds comptés le 21 mars en forêt du Belvédère.



© Matthieu Gauvain

Sélin à feuilles de Carvi *Selinum carvifolia* (RR)

2 pieds sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 9 septembre.

Seslérie blanchâtre *Sesleria caerulea* (RR)

Plusieurs pieds sur le Coteau des Verts-Galants le 6 mai.

Silène penché *Silene nutans* (RR)

Mentionnée dans la forêt des Grands-Avaux le 5 juin.

Trèfle d'eau *Menyanthes trifoliata* (RR)

131 pieds recensés sur le marais de la Grande Ile et 61 pieds sur le marais du Grand Montauger le 21 avril.



© Matthieu Daucé

Trinie commune *Trinia glauca* (RRR)

Présente sur la Pelouse des Buys en avril et mai.

Tulipe sauvage *Tulipa sylvestris* (RR)

1187 pieds en fleurs comptabilisés sur le Domaine des Coudrays le 31 mars et 10 pieds fleuris sur le marais de Fontenay-le-Vicomte le 3 avril.



© Matthieu Daucé

Remerciements

Le Conseil départemental tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont saisi leurs observations dans les bases de données et qui ont donc contribué à enrichir cette synthèse :

Christophe Alexandre, Kito Alexandre, Louis Amato, Marius Aprile, Denis Attinault, Thierry Aurissergues, Julien Barge, Kévin Barré, Franz Barth, Chloé Barthe, Jacques Berger, Laurent Berre, David Binvel, Julien Bottinelli, Emmanuel Bouclet, Renaud Bourgeais, Joël Brun, Christophe Bruneaux, Mathilde Bugeat, Michel Cantet, Jeannine Capart, Denis Charreron, François Charron, David Chevreau, Odile Clout, Michel Colombe, Bertrand Dallet, Julien Daubignard, Matthieu Daudé, Nathalie de Lacoste, Axel Dehalleux, Vincent Delecour, Olivier Delzons, Jérôme Demeulle, Camille Denozère, Christian Desenfant, Lucile Dewulf, Marcel D'Hinzelin, Estelle Duchemann, Jean-Marc Ducos, Bruno Durand, Thierry Fernez, Lucile Ferriot, Benoit Froelich, Patrick Gabriele, Gérémie Gainé, Muriel Gelin, Isabelle Giraud, Mathieu Gouirand, Céline Grignon, Christian Guihlem, Claude Har-del, Olivier Hépiègne, Alain Homassel, François Houdecek, Cléo Hubert, Camille Huget, Cédric Jouve, Cédric Juge, Tsunehiko Kuwabara, Bruni Laicheque, Florent Langlade, Guillaume Larregle, Olivier Legros, Pascal Le Poulain, Delphine Lemoine, Arnaud Loret, Jean-Marc Lustrat, Jean-François Magne, Frédéric Malher, Yves Maillet, Daniel Malas-singne, Julie Maratrat, Hervé Maréchal, Gabrielle Martin, José Miguel Martins Da Silva, Yves Massin, Vincent Mathieu, Jessica Morin, Fabien Mollon, Audrey Muratet, Bernard Nogues, Raphaël Nussbaumer, Quentin Paillol, Bernard Pasquier, Frédéric Pouzergues, Christine Prat, Cyril Pressoir, Romain Provost, Loic Puyraimond, Bernard Queval, Isabelle Rellstab, Véronique Remond, David Rousseau, Jean-Luc SAILLET, Yves Saulnier, Olivier Sigaud, Benoit Simin, Françoise Stiefater, Nicolas Talbordet, Jean-Pierre Thibaud, Olivier Thoret, Birgit Töllner, Gilles Touratier, Léon Van Niekerk, Alexandre Verroye, Thierry Vidal, Maria Villalta, Sylvain Vincent, Sylvain Vrignaud, Geoffrey Weisse, Stanislas Wroza, Florent Yvert, Kevin Zetouni,

les photographes animaliers qui ont bien voulu mettre leurs clichés à disposition pour illustrer ce document,

les membres des associations Arcania, Les lépidoptéristes de France, NaturEssonne et le Centre Ornithologique Ile-de-France,

les agents du Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles.

Annexe 1 : liste des sites départementaux (classement par commune)

Commune	Site départemental
Auvers-Saint-Georges	Sablière des Sablons
Ballancourt-sur-Essonne	Marais de Fontenay-amont
Boussy-Saint-Antoine	Boucle du Gord
Bruyères-le-Châtel	Forêt de la Roche-Turpin
Chalo-Saint-Mars	Four Blanc
Chalo-Saint-Mars	Sablière de la rouette des Buis
Chamarande	Forêt du Belvédère
Champcueil	Forêt de la Coudraye
Champcueil	Forêt des Grands-Avaux
Chauffour-les-Etréchy	Coteaux des Verts Galants
Corbeil-Essonnes	Marais des Rayères
D'Huisson-Longueville	Butte Hébert
Echarcon	Cave au Renard
Echarcon	Domaine de l'Isle Rouge
Echarcon	Marais de Misery
Echarcon	Prairie sous l'Eglise
Etampes	Champignonnière d'Etampes
Etampes	Coteaux de Pierrefitte
Etampes	Marais de Vaujouan
Etiolles	Domaine des Coudrays
Fontenay-le-Vicomte	Marais de Fontenay-le-Vicomte
Fontenay-le-Vicomte	Marais de Fontenay-amont
Fontenay-le-Vicomte	Marais de Fontenay-aval
Fontenay-le-Vicomte	Parc de Fontenay
Fontenay-les-Briis	Forêt de la Roche-Turpin
Itteville	Chemin d'Orgemont
Itteville	Marais d'Itteville
La Ferté-Alais	Domaine de la Justice
Lisses	Coteau de Montblin
Lisses	Coteau de Villoison
Lisses	Domaine de Montauger

Commune	Site départemental
Lisses	Marais du Grand Montauger
Marcoussis	Forêt de Bellejame
Mennecy	Marais de la Grande Ile
Mennecy	Domaine de Montauger
Mennecy	Marais de Fontenay-aval
Mennecy	Marais de Fort l'Oiseau
Méréville	Moulin des cailles
Moigny-sur-Ecole	Domaine de Bellevue
Morigny-Champigny	Carrière du Mississipi
Morigny-Champigny	Sablière de Villemartin
Morigny-Champigny	Les Monceaux
Ormoy-la-Rivière	Pente de la Vallée aux loups
Puisselet-le-Marais	Pelouse des Buys
Prunay-sur-Essonne	Marais des Rabiers
Saint-Hilaire	Coteaux de Pierrefitte
Saulx-les-Chartreux	Forêt du Rocher de Saulx
Sermaise	Caves de Sermaise
Valpuseaux	Pelouse de Mocque-Bouteille
Vert-le-Petit	Marais de Misery
Villabé	Coteau de Villoison
Villabé	Coteau des Brettes
Villabé	Domaine de Montauger
Villabé	Marais des Brettes
Villabé	Marais des Rayères
Villabé	Marais du Clos de Montauger
Villejust	Carrière de Lunézy
Villeneuve-sur-Auvers	Butte du Puits
Villiers-le-Bâcle	Forêt de la Tête Ronde
Villiers-le-Bâcle	Forêt du Bois des Grais

Références bibliographiques

Les oiseaux d'Ile-de-France : nidification, migration, hivernage, P. Le Maréchal, D. Laloï et G. Lesaffre, Delachaux et Niestlé, CORIF, 2013

Évolution des effectifs des oiseaux d'eau en Ile-de-France lors des dénombrements hivernaux de mi-janvier, Pierre Le Maréchal, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016

Résultats du Wetlands 2017, Natur'Essonne

Première nidification connue du Balbuzard pêcheur en Ile-de-France, Jean-Marc Lustrat, CENS-CG91, *Ornithos* numéro 13-2 de mars-avril 2006.

Première nidification connue du Balbuzard pêcheur en Ile-de-France, Jean-Marc Lustrat, CENS-CG91, *Rapaces de France* supplément n°8 de 2006 de la revue *L'oiseau magazine*.

Première nidification connue du Balbuzard pêcheur en Ile-de-France, Jean-Marc Lustrat, CENS-CG91, *Le Passer* volume 44 n°1-2.

Nidification du Balbuzard pêcheur à Misery en 2006, Jean-Marc Lustrat, CENS-CD91, *Balbuzard infos* n° 12-13.

Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne, Arnal G. et Guittet J., 2004, Biotope, MNHN

Contribution de l'étude des Lépidoptères à la connaissance et à la gestion écologique d'Espaces Naturels Sensibles du Sud et de l'Est de l'Essonne, A. Inventaires quantifiés des Rhopalocères, B. Étude préliminaire des Coléoptères des plantes basses de trois ENS du Sud-Essonne, Luc Manil, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017

Inventaire des Hétérocères sur le site du marais de Misery, ARCANIA, 2013 et 2014

Inventaire des Hétérocères sur le site du marais de Misery, Fontenay et Itteville, ARCANIA, 2015, 2016 et 2017

Suivi du Blongios nain en Essonne, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 Natur'Essonne

Etude du Campagnol amphibie sur les marais de Misery et Fontenay-le-Vicomte, IEA

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES



© CD91, F. Schmitt/Educanture, C. Chevaller

*Pour en savoir plus sur la politique
des Espaces Naturels Sensibles (ENS) en Essonne,
consultez le rapport d'activité 2017 sur www.essonne.fr*



— TERRE D'AVENIRS —

Département de l'Essonne
Direction de l'environnement
Conservatoire des Espaces naturels sensibles
Boulevard de France - 91012 Évry CEDEX
01 60 91 97 34
Courriel : espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr

